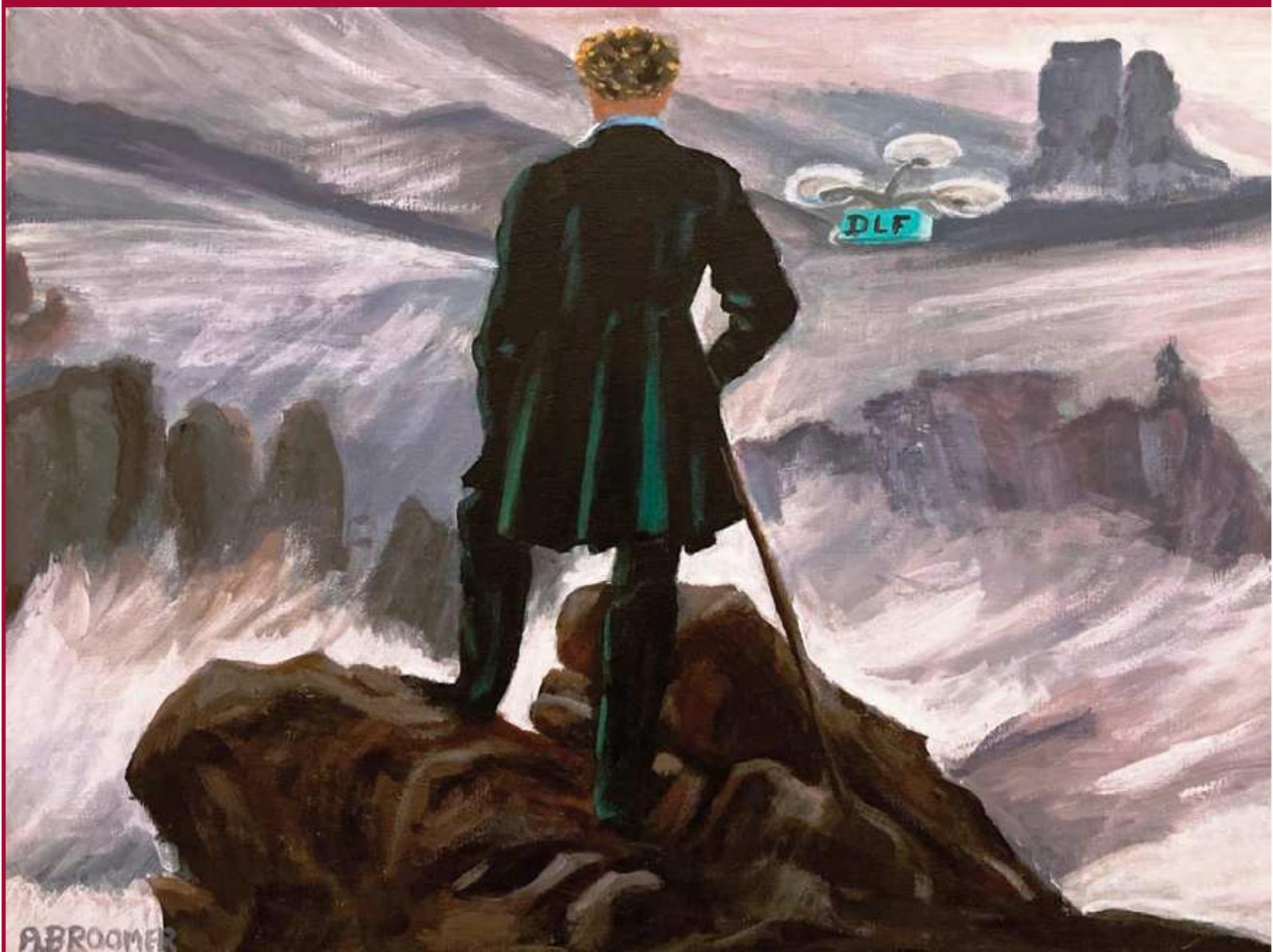


# Défense de la langue française

La langue française est un  
outil pour penser, créer,  
séduire, lire et écouter.

Laure de Chantal

promotion et rayonnement



N° 286  
9 €  
4<sup>e</sup> trimestre 2022

Ni laxisme  
ni purisme  
ISSN 1250-7164 (imprimé)  
ISSN 2805-1025 (en ligne)

**2023**

*Le président, Xavier Darcos,  
de l'Académie française,  
et le conseil d'administration  
vous présentent  
leurs meilleurs vœux  
pour la nouvelle année*

**LES Grecs et les Romains attachaient une telle importance à ce que leurs enfants parlassent bien leur langue que, dès le berceau, ils ne les confiaient qu'à des nourrices qui en connaissaient jusqu'aux moindres délicatesses, afin qu'avec le lait, ces héritiers de l'empire du monde suçassent la pureté du langage.**

**Loin de suivre cet exemple, les Français ont pour la leur la plus complète indifférence. On dirait même qu'ils ont pris à tâche de la déprécier, à proportion de l'estime que les étrangers y attachent.**



**Jean-Noël Blondin**  
(1753-1832)  
*Petit manuel  
de la pureté du langage*

# Défense de la langue française



N° 286

octobre - novembre - décembre 2022

## Du président

- 2 Mot d'accueil.  
*Xavier Darcos,*  
de l'Académie française

## Le français dans le monde

- 6 Au Canada.  
*Pierre Gusdorf*
- 10 En Suisse.  
*Aurèle Challet*
- 13 Les brèves.  
*Françoise Merle*

## Les langues de l'Europe

- 16 Histoire, cultures, langues.  
*Véronique Likforman*

## Le français en France

### Vocabulaire

- 19 L'Académie gardienne  
de la langue.
- 20 Mots en péril.  
*Gilles Fau*
- 21 Acceptions et mots nouveaux.
- 22 De dictionnaires en dictionnaires.  
*Jean Pruvost*
- 26 Les mots en famille.  
*Philippe Le Pape*

- 28 Attention : faux frères !

*Francis Rouard*

- 30 Nous l'écrivions jadis.

*Fernand Feugère*

- 32 À proscrire.

*Christian Tremblay*

### Jeux

- 32 Vocabuliste.

*Jean Laquerbe*

- 33 Trouvez l'auteur.

- 34 Mots croisés de Melchior.

### Style et grammaire

- 35 Éloge de la virgule.

*Alain Sulmon*

- 38 L'orthographe, c'est facile !

*Jean-Pierre Colignon*

- 39 Le saviez-vous ?

*Jean-Pierre Colignon*

*André Choplin*

### Humeur / humour

- 43 Barbarismes à la mode.

*Michel Mourlet*

- 46 Nouveaux mots interdits.

*Chantal Gaillard-Cherpillod*

- 48 Trouver de la main-d'œuvre.

*Bernard Leconte*

- 48 *Lapsus calami.*

*Élisabeth de Lesparde*

- 49 Merci, Majesté !

*Joseph de Miribel*

- 50 Mode des mots (3).

*Pierre Gusdorf*

### Comprendre et agir

- 51 Mettre l'accent.

*Ange Bizet*

- 53 LGBTQIA+.

*Élisabeth de Lesparde*

- 55 Dans l'air du temps.

*Serge Hanrigou*

- 56 Bobby Lapointe.

*Pierre Gusdorf*

- 57 Le français pour

*Patrice Dallaire*

- 60 Le journalisme pour

*Monique Raux*

- 62 Sous-entendu... (suite).

*Laurent Pernot*

## Nouvelles publications

- 64 *Monika Romani*

*Jacques Dhaussy*

I à XIV

## Vie de l'association

# Mot d'accueil

---



**Notre président, Xavier Darcos, chancelier de l'Institut, a reçu les lauréats du prix Richelieu et les membres de DLF, dans le salon Édouard-Bonнеfous de l'Institut de France, le 9 juin 2022.**

Soyez tous les bienvenus... chez Mazarin, car c'est à lui que nous devons ce Palais ; mais aussi chez Richelieu, qui a fondé l'Académie française, et dont nous honorons aujourd'hui la mémoire, grâce au prix qui porte son nom.

Plus simplement, soyez les bienvenus à l'Institut de France. Je suis très heureux, comme chancelier, d'accueillir en nos murs les membres de Défense de la langue française, ainsi que les lauréats des prix Richelieu pour les trois dernières années.

Deux années de suite, les malheurs du temps nous ont privés de l'occasion de nous réunir et de remettre notre prix Richelieu. Le plaisir de nous retrouver aujourd'hui n'en est que plus grand.

La saison est d'ailleurs très riche pour Défense de la langue française : il y a deux semaines à peine, j'ai eu la joie de présider la remise des « Plumiers d'or », aux élèves de collèges – c'était à l'École militaire, puisque la Marine nationale est notre partenaire.

Et la semaine prochaine, je présiderai la remise des « Plumes d'or »\*, pour les élèves des Alliances françaises dans le monde – ce sera au Sénat.

Quant au prix Richelieu, vous savez qu'il a été fondé il y a tout juste trente ans, afin de récompenser chaque année un journaliste de la presse écrite ou audiovisuelle qui « *aura témoigné, par la qualité de son propre langage, de son souci de défendre la langue française* ».

La première remise du prix Richelieu a donc eu lieu en 1992. C'est du moins ce que je croyais...

Mais après quelques recherches historiques et littéraires, j'en suis venu à l'idée qu'il faudrait corriger un peu cette chronologie, pour anticiper de quelques siècles l'origine de la cérémonie qui nous réunit ce soir.

En effet, je crois pouvoir affirmer que le premier prix Richelieu a été remis, un jour de novembre 1628, à Surgères, cette petite ville de l'Aunis, huit lieues environ avant La Rochelle.

Ce jour-là, le cardinal de Richelieu était allé à la rencontre du roi Louis XIII, venu de Paris vers La Rochelle dont le siège venait de prendre fin. À peine arrivé à Surgères, un tout jeune mousquetaire qui accompagnait le roi fut arrêté sur ordre du cardinal... L'entrevue entre les deux hommes, qui nous est racontée au dernier chapitre d'un roman célèbre, fut d'abord dramatique.

Le héros se croyait déjà livré au gouverneur de la Bastille ou directement au bourreau de service.

À un moment, *« le cardinal s'approcha de la table, et, sans s'asseoir, écrivit quelques lignes sur un parchemin dont les deux tiers étaient déjà remplis, et y apposa son sceau.*

*– Ceci est ma condamnation, pensa le jeune homme.*

*– Tenez, dit le cardinal, le nom manque sur ce brevet, vous l'écrirez vous-même.*

*C'était une lieutenance dans les mousquetaires. »*

Préférant rendre hommage à la bravoure et à l'intelligence du jeune homme, plutôt que de sanctionner son indiscipline, Richelieu avait décidé de récompenser le mousquetaire. Et il s'en fit un allié.

Ainsi, Mesdames et Messieurs, fut remis le tout premier prix Richelieu.

C'était il y a presque 400 ans, alors que l'Académie française elle-même n'était pas encore fondée.

---

\* Grâce au sénateur André Ferrand, nous devons accueillir les lauréates de La Plume d'or 2020 et 2021. Mais cette cérémonie a été annulée, l'une d'entre elles ayant quitté l'Alliance française pour poursuivre ses études à l'étranger, l'autre n'ayant pas obtenu son visa.

Le lauréat, s'il faut en croire Alexandre Dumas, était le chevalier d'Artagnan.

« *D'Artagnan tomba aux pieds du cardinal*, raconte encore Dumas.

– *Monseigneur, dit-il, ma vie est à vous, disposez-en désormais ; mais cette faveur que vous m'accordez, je ne la mérite pas : j'ai trois amis qui sont plus méritants et plus dignes... »*

Rassurez-vous, mon intention n'est pas de reconstituer aujourd'hui la scène dans ses moindres détails... Nul ne sera obligé de tomber à genoux. Mais je tenais à faire ce rappel historique, aujourd'hui plus que jamais.

Car, par notre truchement, Richelieu va récompenser ce soir, pour trois années, quatre lauréats. Quatre... c'est-à-dire le nombre exact des trois mousquetaires.

Vous le savez, Dumas n'avait pas vocation à défendre l'arithmétique, qui se défend très bien toute seule. Il se contentait de défendre la langue française, qu'il a même vaillamment illustrée. Les trois mousquetaires étaient donc quatre, cela n'a jamais posé de problème. Il n'y a donc aucun inconvénient à ce que les trois derniers prix Richelieu couronnent quatre lauréats. Voici leurs noms : Monique Raux et Étienne de Montety pour 2020 ; Stéphane Bern pour 2021, Emmanuel Khérad pour 2022.



Madame la lauréate, Messieurs les lauréats, vous savez ce qui vous reste à faire pour défendre la langue française les armes à la main. Et qui sait ? Peut-être certains porteront-ils une épée ? Mais n'attendez pas « *vingt ans*

*après* » pour écrire les prochains chapitres de vos aventures !

Dès à présent, j'adresse mes sincères félicitations aux quatre nouveaux mousquetaires de la langue française qui reçoivent aujourd'hui leur brevet, sous les auspices du Cardinal, et je les invite à dire avec moi : « Un pour tous... »

**Xavier Darcos**

Chancelier de l'Institut de France

Le

---

---

français

---

---

dans le

---

---

monde

---

---

# Au Canada

---

## Une sanction infligée à Radio-Canada

### I. La censure en marche

« *Certaines idées deviennent-elles taboues ?* » C'est la question que posait, le 17 août 2020, le chroniqueur Simon Jodoin dans une émission de Radio-Canada. Il était question d'une enseignante de l'université Concordia qui avait cité en classe le titre du livre de Pierre Vallières, paru en 1968, *Nègres blancs d'Amérique*. Se disant choqués, des étudiants avaient signé une pétition pour qu'elle soit licenciée. Dans son livre, Vallières comparait la condition de la classe ouvrière canadienne-française à celle des descendants des esclaves afro-américains.

Saisi par un plaignant, le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC) a infligé le 30 juin 2022 un blâme à Radio-Canada pour l'utilisation à quatre reprises du mot *nègre* pendant l'émission. Le Conseil exige du diffuseur public des excuses ainsi qu'un plan pour éviter que pareille situation se reproduise. Deux avis dissidents (sur neuf membres majoritairement anglophones) se sont exprimés contre le blâme, rappelant notamment l'avis de la Cour suprême selon lequel il n'existe pas au Canada un « *droit de ne pas être offensé* ».

La sanction infligée par le CRTC a provoqué des réactions indignées de nombreuses personnalités influentes du monde littéraire et médiatique québécois, qui ont demandé à Radio-Canada de ne pas appliquer la décision du Conseil. La Fédération professionnelle des journalistes du Québec explique « *qu'il n'existe pas de droit de ne pas être offensé et que la liberté d'expression protège les journalistes dans leur droit de citer le titre d'un livre* ». Le chef du Parti conservateur du Québec (PCQ) évoque *1984* et ironise sur les « *proportions loufoques* »

de la décision du CRTC ; le Premier ministre François Legault exige que le CRTC fasse des excuses à Radio-Canada.

## II. Un « racisme à l'envers »

Édith Mukakayumba, géographe québécoise d'origine rouandaise, rappelle dans *Le Devoir* que « *la décision du CRTC nie des pans importants de l'histoire universelle, plus particulièrement de celle qui se rapporte aux peuples noirs* ». Elle cite trois exemples qui témoignent de la réappropriation des mots *nègre* et *négresse* par les personnes identifiées aux Noirs, qui les ont utilisés dans différents combats. Le plus ancien concerne la **négritude**, mouvement littéraire et politique d'affirmation de l'identité et de la culture des peuples noirs, fondé en 1935 par le Martiniquais Aimé Césaire, le Guyanais Léon-Gontran Damas et le Sénégalais Léopold Sédar Senghor. Ce mouvement s'est étendu à l'ensemble des luttes des Noirs contre toutes les formes de domination.

Édith Mukakayumba rappelle également la publication, en 1978, du livre *La parole aux négresses* par la Sénégalaise Awa Thiam. Préfacé par Benoîte Groult et considéré comme le livre fondateur du féminisme africain, cet ouvrage est « *un exemple éloquent du rapprochement des peuples [...] pour exprimer leur combat commun contre différentes formes de domination* ». Qu'advierait-il de cette partie de l'histoire du féminisme si le terme *négresse* devait être censuré ? Le troisième cas cité par la géographe est le roman *Comment faire l'amour avec un nègre sans se fatiguer*, publié par Dany Laferrière en 1985. Porté au cinéma en 1989, cet ouvrage est considéré comme un classique de la littérature québécoise. Son auteur, élu à l'Académie française en 2013, est reconnu comme un écrivain majeur de la littérature d'expression française.

Édith Mukakayumba conclut en déplorant le « *racisme à l'envers* » dont témoigne la décision du CRTC. Selon ce prisme, les œuvres de Césaire, Senghor, Damas, Vallières, Thiam ou Laferrière devraient être bannies du langage et de l'espace public !

### III. Le tabou du *n-word*

Arrivé d'Amérique du Nord, le tabou du *n-word* a conduit dans les années 2000 à interdire d'employer le mot *nègre*, voire de simplement désigner par *noir* un homme de couleur sous peine d'immédiate accusation de racisme. En 2007, le mot *nigger* a eu droit à un enterrement officiel à Détroit, avec une procession funèbre organisée par la principale organisation de défense des droits des Noirs américains. En 2011, une maison d'édition remplace les 219 *nigger* figurant dans *Les Aventures de Huckleberry Finn* de Mark Twain (1885) par *slave* (esclave). Notre pays n'est pas épargné : en 2020, les ayants droit d'Agatha Christie imposent à l'éditeur français une nouvelle traduction du roman *Dix petits nègres* (1939) qui devient *Ils étaient dix*.

Selon Alain Sulmon, « *seul semble encore toléré le mot anglo-saxon black, nous imposant ainsi une dénomination exogène et illustrant l'importation d'une démarche conflictuelle étrangère à notre culture* » (*Défense de la langue française* n° 279). On assiste là à un déplacement négatif de sens dû à l'influence de la bien-pensance imposée par les journalistes et universitaires nord-américains, sur un thème qui ne concerne en rien la francophonie. En effet, depuis des décennies, la négritude fait partie de nos références culturelles et est vécue comme un apport civilisationnel.

### IV. Le concept de négritude

Depuis l'entre-deux-guerres, le mot *nègre* affiche une tonalité nouvelle dans les milieux artistiques et littéraires de la capitale. En 1921, le prix Goncourt est attribué à un écrivain de couleur, René Maran, pour son livre *Batouala. Véritable roman nègre*. En 1925 est créée au théâtre des Champs-Élysées la fameuse *Revue nègre* avec Joséphine Baker. L'année précédente a vu l'ouverture du *Bal Nègre*, célèbre club de jazz baptisé ainsi par Robert Desnos.

Le militant communiste sénégalais Lamine Senghor crée en 1926 un Comité de défense de la race nègre. Son objectif est de permettre

l'insertion des Noirs dans la vie culturelle, sociale et politique métropolitaine. « *Nous nous faisons honneur et gloire de nous appeler Nègres, avec un N majuscule en tête* », écrit-il. Le concept de *négritude* est défini dix ans plus tard par Aimé Césaire : « *La négritude est la simple reconnaissance d'être noir et l'acceptation de ce fait, de notre destin de Noir, de notre histoire et de notre culture.* » Avec Césaire, Léopold Sédar Senghor et Léon-Gontran Damas, la *négritude* devient un courant littéraire et poétique.

Le concept de *négritude* est une revendication proclamée par de nombreux francophones d'Afrique ou des Caraïbes. Il est aussi l'affirmation d'une fierté et d'une richesse assumées. Selon Senghor : « *La négritude est un fait, une culture. C'est l'ensemble des valeurs – économiques et politiques, intellectuelles et morales, artistiques et sociales – non seulement des peuples d'Afrique noire, mais encore des minorités noires d'Amérique, d'Asie et d'Océanie.* » L'interdiction nord-américaine de l'appellation de *négritude* conduit à l'appauvrissement conceptuel par la négation de la diversité considérée comme dévalorisante. En contrepoint, la valorisation de la *négritude* favorise la prise en compte de la diversité considérée comme un enrichissement. Le blâme infligé à Radio-Canada au nom de la bien-pensance nord-américaine est un témoignage consternant de cette incompréhension culturelle.

Pierre Gusdorf

**À titre de promotion : chaque abonné cité dans la revue reçoit deux exemplaires supplémentaires de DLF.**

# En Suisse

---

**Une directive de la Chancellerie fédérale et une décision du Conseil national donnent raison à Défense de la langue française – Section suisse**

**L'écriture dite « inclusive » n'est pas officielle en Suisse !**

Le 1<sup>er</sup> novembre 2021, la directive, implacable, de la Chancellerie fédérale sur les « Pratiques d'écriture alternatives dans les textes de la Confédération en français » a fait connaître une position officielle sur le sujet. Cette directive – qui fait écho à la décision de DLF-Suisse de lancer une initiative contre l'écriture dite « inclusive » – devrait s'appliquer, sans délai et facilement, partout.



Nous y veillerons. Les interventions de DLF-Suisse ont déjà provoqué une prise de conscience en Romandie... En juin 2021, le canton du Valais a interdit l'écriture inclusive avec point médian, tiret ou barre de fraction. Le canton de Genève a édicté un texte de loi allant dans le même sens. Tout récemment (7 juin 2022), le Conseil national a adopté la motion du conseiller

Benjamin Roudit, interdisant l'écriture inclusive dans l'administration fédérale, en conformité avec la directive citée plus haut. La Chancellerie du canton de Vaud nous a informés, le 12 avril 2022, que le Gouvernement vaudois nous donnerait réponse incessamment. Nous attendons une réponse de Fribourg. Quant au Jura, sa Chancellerie nous a répondu vouloir ignorer la directive de la Chancellerie fédérale. Neuchâtel a délégué sa réponse à un service subalterne, pour nous signifier son refus de prendre en compte la directive.

L'Académie française est seule compétente pour régler la boussole de la langue française « *La langue n'est pas un outil modifiable au gré des*

*projets politiques* », rappelle-t-elle. Une langue bouge grâce au mariage de la logique et du tâtonnement. Le tout est fruit de la lenteur des siècles, non de l’opportuniste d’une poignée d’idéologues.

Il n’existe aucune loi pour nous astreindre à la déformation de la langue française par des signes cabalistiques. Nous risquerions de ne plus être ni lus, ni compris, par les quelque 450 millions de personnes avec qui nous partageons la langue française. L’ambition d’imposer arbitrairement cette doctrine graphique minoritaire au reste du monde relève d’une prétention affligeante.

Toucher au bien commun relève de la tyrannie qui prétend défendre les intérêts de certains groupes de la société. Un État, quel qu’il soit, n’a aucune légitimité pour modifier, de sa seule autorité, le vocabulaire et la grammaire de la langue française ou sa codification. Il tombe dans l’abus de pouvoir quand il utilise l’école publique pour imposer ses oukases langagiers à toute une jeunesse.

Il convient de rappeler l’attachement de DLF-Suisse au principe d’égalité entre hommes et femmes, comme, de manière plus générale, nous approuvons la féminisation des mots, dans une logique respectable, et recommandons l’usage du langage épïcène lorsque c’est possible. Le but de l’expression écrite est avant tout de se faire comprendre par tous. Ce qui se formule clairement peut être à la portée de tous les esprits. L’écriture dite « inclusive » est une construction artificielle qui n’est porteuse d’aucun progrès pour la cause de l’égalité, tout en étant discriminatoire, notamment à l’égard des personnes qui souffrent de troubles du langage ou d’un handicap de la vue. L’emploi de signes cabalistiques – points médians, tirets, x, iel, etc. – nuit à la lisibilité et à la compréhension. La lecture devient imprononçable. Triturer la langue française, sous prétexte de la rendre plus « égalitaire », conduira à la complexifier et à la rendre moins accessible. Qui ne maîtrise pas sa langue ne peut exprimer clairement sa pensée. Ce sont là les raisons pour lesquelles les autorités devraient renoncer définitivement à l’utilisation d’une typographie surréaliste qui s’oppose au but recherché et plonge les locuteurs dans une détresse indicible.

La langue française est un bien trop précieux pour qu'on la confie à des politiques sectaires. Le principe de la démocratie, c'est d'accepter le verdict des urnes. C'est ce qui arrivera avec le lancement d'une initiative populaire fédérale par DLF-Suisse. Car les gens ne sont pas dupes du travestissement linguistique qu'une infime minorité veut leur imposer.

Des « inclusivistes » victimes de la Gygaxmania\* brandissent la fêrule de la Science pour justifier l'éclosion arbitraire de l'écriture dite « inclusive ». L'enseignement insidieux et tentaculaire d'un certain psycholinguiste qui travaille déjà sournoisement à l'arrachage du français en lui substituant l'anglo-américain est une hérésie dommageable pour notre langue française dont le génie lui est étranger. Il est inadmissible que les Hautes Écoles suisses gérées par la Confédération ne respectent pas la directive de la Chancellerie fédérale. Nous ferons le nécessaire pour éclaircir cette dérive.

DLF-Suisse cherche à maintenir bien vivante la langue française en Suisse. Et notamment en réagissant vigoureusement contre les dérives d'anglicisation, dans une consternante indifférence de nos autorités. L'adoption récente de la « Loi 96 » au Québec nous montre la voie. Prochainement, notre association conduira des démarches auprès des autorités cantonales romandes et des professeurs de français, pour s'opposer à la venue programmée d'OR = orthographe rectifiée (comme si nos grammaires comportaient des erreurs). Une décision aberrante et autoritairement imposée aux écoles romandes par la Conférence intercantonale de l'instruction publique pour la rentrée 2023.

**Aurèle Challet\*\***

Délégation de Suisse

---

\* Pascal Mark Gygax, né en 1974, est un psycholinguiste suisse, spécialisé dans l'étude du langage inclusif, dont il fait régulièrement la promotion (y compris du point médian) dans les médias suisses romands (source Wikipédia).

\*\* DLFs, En Châtagnis 14C, CH-1143 Apples – dlfpourlasuisse@gmail.com  
Tél. : +41 79 873 10 16.

# Les brèves

de la Francophonie — de chez nous — et d'ailleurs

---

—  
**États-Unis**

*Nouveauté à l'Université Harvard : depuis cet automne, Claire-Marie Brisson, professeure franco-américaine aux racines québécoises, donne un cours intitulé « Découverte de la langue française en Amérique du Nord ».*

—

« Dis-moi dix mots », opération de sensibilisation à la langue française et à la Francophonie, invite, de septembre à juin, à jouer et à s'exprimer sous une forme littéraire ou artistique.

« Année-lumière, avant-jour, dare-dare, déjà-vu, hivernage, lambiner, plus-que-parfait, rythmer, synchrone, tic-tac » sont les mots choisis par les partenaires du réseau OPALÉ\* (France, Belgique, Québec, Suisse et OIF\*), pour analyser notre perception du temps.

—

Au Collège de France, créée en partenariat avec la DGLFLF\*, la chaire annuelle « L'invention de l'Europe par les langues et les cultures » a été confiée à

la Néerlandaise Mieke Bal, professeur émérite de théorie littéraire à l'université d'Amsterdam.

—

« S'informer dans un monde connecté pour former des citoyennes et citoyens éclairés », tel était le thème de la 6<sup>e</sup> Semaine des lycées français du monde, du 28 novembre au 3 décembre 2022.

—

**Algérie**

*Le professeur Khelifa Mehira a créé et préside le Cercle de Batna-Algérie pour la défense de la langue française.*

—

**Canada**

• *La revue scientifique de l'ACELF\**, Éducation et francophonie, fête ses 50 ans.

• À voir, sur le site d'Impératif français, la 13<sup>e</sup> vidéo de Charles Xavier Durand : « L'anglais comme véhicule de diffusion de la pseudo-science ».

—

Pour s'initier au français, *Les Voisins du 12 bis* est une fiction bilingue de RFI\*. Elle s'adresse au grand

public francophile non francophone à l'étranger, aux personnes qui s'installent en France et à tous les enseignants.

—

**Quelques prix littéraires**

• Décernés par l'Académie française :

– Grand Prix du roman à l'Italo-Suisse Giuliano da Empoli pour *Le Mage du Kremlin* (Gallimard, « Blanche », 2022, 288 p., 20 €).

– Prix du rayonnement de la langue et de la littérature françaises (médaille de vermeil) à la Franco-Camerounaise Osvalde Lewat pour *Les Aquatiques* (Les Escales, « Domaine français », 2021, 304 p., 20 €); Charles Xuereb, historien maltais, commentateur de la vie culturelle et politique française à Malte; Jennifer Montagu, historienne de l'art anglaise; Denis Vaugeois, historien et éditeur québécois; Frantz Voltaire, historien haïtien.

• Le prix Senghor 2022 du premier roman francophone a été remis à Mariette Navarro pour *Ultramarins* (Quidam éditeur, 2021, 146 p., 15 €).

• **Décerné par la Ville de Brive, le Prix de la langue française 2022 a été attribué à Nathacha Appanah.**

• **Le lauréat du prix France-Acadie 2022 est Marc-André Comeau pour *Pêcheur normand, famille métisse* (Septentrion, 2021, 306 p., 39,15 €, version numérique 14,99 €).**

—  
**Studia linguistica romanica est une revue numérique internationale en libre accès, qui publie articles, numéros thématiques et comptes rendus. « Le temps long : l'évolution du français dans un corpus textuel calibré. Le témoignage de la coutume de Normandie » est le titre de son dernier numéro. Langues : espagnol, français et italien.**

—  
**La nouvelle présidente internationale de l'UPF\*, Anne-Cécile Robert, est la directrice des éditions et des relations internationales du *Monde diplomatique*. Elle a affirmé, dans *L'infolettre* de l'association (n° 103) : les journalistes « veulent continuer à s'exprimer en français, non pas seulement parce que c'est la langue qu'ils aiment, mais parce que la diversité linguistique est un élément essentiel de l'épanouissement humain et de la fraternité des peuples. »**

—  
**Si vous avez entre 16 et 26 ans, vous pouvez participer au 39<sup>e</sup> Prix du jeune écrivain et adresser, avant le 1<sup>er</sup> février 2023, nouvelle, conte ou récit. Règlement et inscription sur le site [www.pjef.net/](http://www.pjef.net/).**

—  
**Suisse**

**Le Salon du livre de Genève aura lieu du 22 au 26 mars.**

—  
**« Frontières » est le thème du 25<sup>e</sup> Printemps des poètes, qui se tiendra du 11 au 27 mars 2023.**

—  
**Belgique**

• **À Bruxelles, la Maison de la Francité organise des ateliers d'écriture et d'éloquence.**

• **La Foire du livre de Bruxelles se tiendra du 30 mars au 2 avril 2023.**

—  
**Le laboratoire ELLIADD\* de l'université de Franche-Comté organise du 4 au 6 avril 2023, à Besançon, un colloque international intitulé « Le Petit Prince dans tous ses états. Regards interdisciplinaires ».**

—  
**À découvrir dans *Échos francophones des mers du Sud* (n° 99) – bulletin de**

**l'Alliance Champlain – l'affiche de l'OQLF\* qui prouve que « Jouer au golf en français, c'est facile! »**

—  
**Nos concours**

**Avec le soutien de la Marine nationale, DLF organise le 27<sup>e</sup> Plumier d'or, destiné aux élèves de 4<sup>e</sup> des collèges en France et dans les établissements français de l'étranger, et, avec le soutien du Sénat, durant la Semaine de la langue française et de la Francophonie – 18 au 26 mars 2023 –, la 24<sup>e</sup> Plume d'or, destinée aux étudiants des Alliances françaises de l'étranger. Règlements sur le site de DLF.**

**Françoise Merle**

\* ACELF

Association canadienne d'éducation de langue française

\* DGLFLF

Délégation générale à la langue française et aux langues de France

\* ELLIADD

Édition, langages, littératures, informatique, arts, didactiques, discours

\* OIF

Organisation internationale de la Francophonie

\* OQLF

Office québécois de la langue française

\* OPALE

Organismes francophones de politique et d'aménagement linguistiques

\* RFI

Radio France internationale

\* UPF

Union de la presse francophone

Les

---

---

langues

---

---

de

---

---

l'Europe

---

---

# Histoire, cultures, langues

---

Et guerres. Nul doute que les motifs des guerres sont avant tout économiques – des réserves minières en Ukraine, par exemple –, cependant la géolinguistique peut déclencher des conflits, ou y être mêlée.

Pour les Français, si la langue fait partie de l'identité, elle a été, parfois en force, imposée, et est devenue la langue d'une Nation déjà construite. En revanche, l'Allemagne s'était constituée à partir d'États réunis par une même langue, instrument de construction de la Nation – ce qui a permis à Hitler de décider que les germanophones étaient d'abord des Allemands. Un « racisme » linguistique en quelque sorte, la langue devenant un marqueur ethnique d'appartenance à une nation, distincte de la citoyenneté. Selon cette logique, un citoyen belge francophone est de nationalité française...

Et, selon cette logique, Poutine considère, ou fait semblant de considérer, que les russophones sont russes, et peut se poser en défenseur de compatriotes opprimés.

En réalité, si les Ukrainiens parlent russe au Donbass et plus généralement à l'est, tandis qu'à l'ouest on parle ukrainien, sans oublier le sourjyk, un idiome mélange des deux, ils sont presque tous bilingues, passant d'une langue à l'autre – elles sont très proches – sans difficulté, en fonction des situations.

Ce n'était donc peut-être pas une bonne idée que de vouloir légiférer et contraindre, au lieu d'inciter et de laisser faire le temps et l'usage – langue et culture sont indissociables de la mystérieuse alchimie de ce qui construit un peuple, on ne s'y attaque pas impunément. En 2014, l'abolition de la loi autorisant, sous conditions, un statut officiel pour la langue russe et d'autres langues minoritaires a littéralement mis le feu aux poudres.

Quoi qu'il en soit, pour faire très simple à partir d'une histoire très compliquée, s'en sont suivies l'annexion de la Crimée par la Russie et la guerre du Donbass, qui dure depuis bientôt dix ans.

Compliqué, donc. Les nationalistes refusaient une place au russe ; le slogan du président sortant M. Porochenko en 2019, « *Armée, langue, foi* », laisse songeur – euphémisme –, le même martelait que l'occupation culturelle n'est pas moins dangereuse que l'occupation territoriale, et il était question d'inclure dans la loi un délit d'humiliation de la langue ukrainienne.

D'un autre côté, on doit se souvenir de l'Holodomor, autre Holocauste dont on a peu parlé, plus de cinq millions de morts en Ukraine pendant la famine voulue et organisée par Staline dans les années 1930 ; il a laissé des blessures d'autant plus impardonnables qu'il a été occulté, et chez une partie de la population une haine durable des Russes et du russe.

Poutine aura au moins réussi, peut-être, à souder les Ukrainiens : le camp des nationalistes, bigots, va-t-en-guerre, rétrogrades, n'est plus celui des anti-russe. On assiste à un retournement de situation linguistique, et Volodymyr Zelensky, russophone de naissance, n'aura sans doute pas besoin d'imposer une politique d'ukrainisation : aujourd'hui, faire reculer la langue russe devient résistance contre l'agresseur, de nombreux russophones défendent désormais la langue ukrainienne. La part des émissions télévisées en ukrainien ou bilingues a fortement augmenté.

La toponymie participe au bouleversement culturel : à Kiev, l'avenue de Moscou a été rebaptisée du nom de Stepan Bandera... qui collabora avec les nazis durant la Seconde Guerre mondiale. Plus sympathique, ailleurs John Lennon a remplacé Lénine.

« *Imagine all the people* (« Imaginez tous les gens  
*Living life in peace...* » vivant en paix... »)

**Véronique Likforman**

Délégation DLF Bruxelles-Europe

Le

---

français

---

en

---

France

---

---

# L'Académie

## gardienne de la langue\*

Sur les 732 entrées du dernier fascicule, 360 sont nouvelles. Nous en avons choisi quelques-unes susceptibles d'intéresser les lecteurs.

**SÉRIALISME** n. m. xx<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sériel*. MUS. Système musical fondé sur l'utilisation de séquences combinant les douze notes de la gamme chromatique, ainsi que des timbres, des rythmes, des intensités sonores. *Le sérialisme est une extension du dodéca-phonisme. Le sérialisme peut conduire à une forme de composition musicale entièrement déterminée ou, au contraire, aléatoire. Messiaen et son élève Boulez ont exploré les possibilités du sérialisme.*

**SÉROTONINE** n. f. xx<sup>e</sup> siècle. Composé de *séro-* et de *-tonine*, tiré de *tonique*. BIOCHIMIE. Substance aminée essentiellement synthétisée chez l'homme par certaines cellules de l'intestin et du cerveau, et qui possède de nombreuses fonctions. *La sérotonine joue un rôle dans la régulation du sommeil et de l'anxiété, dans la perception de la douleur, dans la libido ou encore dans la vaso-constriction. Les tomates, les bananes et les noisettes sont riches en sérotonine.*

**SERTAÔ** (*ao* se prononce le plus souvent *an*) n. m. xix<sup>e</sup> siècle. Mot portugais. GÉOGR. Grande zone semi-aride située dans le nord-est du

Brésil, dans laquelle est pratiqué l'élevage extensif de bovins. *Les latifundia du sertao.*

**SÉVRIENNE** n. f. xx<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *Sèvres*, nom de la ville où était située l'École normale supérieure de jeunes filles. Élève ou ancienne élève de l'École normale supérieure de jeunes filles créée à Sèvres en 1881, puis déplacée à Paris, boulevard Jourdan, et qui a fusionné en 1985 avec l'École normale supérieure de la rue d'Ulm à Paris.

**SEXAGE** n. m. xx<sup>e</sup> siècle. Dérivé de *sexe*. AGRIC. Opération qui consiste à déterminer le sexe de jeunes animaux d'élevage, le plus souvent par l'observation de caractères morphologiques. *Le sexage des poussins est difficile, car les organes reproducteurs des oiseaux sont internes.*

**SEXPARTITE** adj. xx<sup>e</sup> siècle. Composé à partir du latin *sex*, « six », et *partitus*, participe passé de *partire*, « séparer, partager ». ARCHIT. Se dit d'une voûte formée par le croisement de trois arcs brisés qui la divisent en six parties. *La nef de la cathédrale de Bourges présente des voûtes sexpartites.*

\* Extraits du fascicule SÉRÉNITÉ À SOMMAIREMENT (15 janvier 2022) de la neuvième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*.

L'Académie s'est dotée d'un portail numérique consacré aux neuf éditions de son *Dictionnaire* : <https://www.dictionnaire-academie.fr/>.

# Mots en péril

---

**BRISE-BISE** : n. m. Petit rideau tendu au bas d'une fenêtre pour empêcher l'air de passer.

« *Ils avaient tout cela chez eux avec tout le sucre et la fraîcheur précieuse du monde entre les brise-bise et le souffle du ventilateur et la divine sécurité.* » (Céline.)

**CAPTIEUX** : adj. Qui tend à tromper, qui séduit par de belles, de fausses apparences.

« *Elle [la forêt] ne tend plus aux vivants sous ses ombrages captieux l'asile traître de son insidieuse fraîcheur.* » (Pergaud, 1882-1915.)

**ÉMÉRALDINE** : adj. Sorte de teinture qui va du vert au bleu. Par métonymie, ce qui est de cette teinte.

« *Puis, dans une trouée du désert d'émeraaldine, ils découvrirent quelque chose qui ressemblait à une ville.* » (Daniel Walther, 1940-2018.)

**FORJETER** : v. Sortir de l'alignement ou de l'aplomb. Archaïque : jeter hors de, éjecter.

« *Ensuite on vous aurait forjeté aux pourceaux / Qui vous auraient rongé le ventre et les boyaux.* » (Cendrars.)

**PELLUCIDE** : adj. Qui est transparent ou translucide.

« *Dans tous ceux [les animaux] dont la peau est colorée, on peut enlever l'épiderme presque pellucide, et le cuir ne participe jamais de cette couleur.* »

(Cuvier.)

**VOLUPTUAIRE** : adj. Qui est fait pour le plaisir, le luxe.

« *Les soixante-dix-sept menus voluptuaires qu'indique le catéchisme secret de Souzouki-Harounobou.* » (Richepin.)

Gilles Fau

Délégation du Lot

# Acceptions et mots nouveaux\*

**ANXIÉTÉ ÉCOLOGIQUE.** Synonyme : **ÉCOANXIÉTÉ** (pour *solastalgia*) : Anxiété liée à la crainte d'altérations, réelles ou envisagées, de l'environnement, notamment du climat et de la biodiversité.

**MÉDICAMENT ANALOGUE** (pour *me-too drug*) : Médicament dont la substance active a une structure chimique proche de celle d'un médicament protégé par un brevet et déjà commercialisé, et qui présente les mêmes indications thérapeutiques que lui.

Note : Un médicament analogue peut présenter une efficacité et une sécurité améliorées par rapport au médicament déjà commercialisé.

**RÉADAPTATION RESPIRATOIRE.** Synonyme : **RÉÉDUCATION RESPIRATOIRE [RR]** (pour *respiratory rehabilitation*) : Traitement non médicamenteux de l'insuffisance respiratoire chronique, qui s'appuie sur des exercices physiques afin de réduire le handicap physique, psychologique et social lié à la maladie.

Note : On trouve aussi le terme *réhabilitation respiratoire*, qui est déconseillé.

**TROUBLES LIÉS AUX JEUX VIDÉO** (pour : *gaming disorder, video game disorder*) : Altération de la vie familiale, sociale, scolaire ou professionnelle d'une personne, due à l'usage prolongé et récurrent qu'elle fait des jeux vidéo.

Note : Les troubles liés aux jeux vidéo présentent les caractéristiques d'une addiction comportementale.

\* \* \*

**COMMUNICATION OPPORTUNISTE** (pour *ambush marketing*) : Technique de communication consistant, pour une entreprise, à profiter du retentissement médiatique d'un événement dont elle n'est ni l'organisatrice ni la partenaire pour gagner en visibilité et en notoriété.

**GAZELLE** (pour *scalable start-up, scale up, scaleup, scale up company*) : Jeune pousse dont la croissance soutenue pendant plusieurs exercices atteste l'extensibilité du modèle économique.

**LICORNE** (pour *unicorn*) : Gazelle dont la valeur est estimée à au moins un milliard d'euros.

\* Extraits de « Vocabulaire de la santé » et de « Vocabulaire de l'économie », publiés respectivement le 7 août et le 30 août 2022. Tous les termes publiés au *Journal officiel* par la Commission d'enrichissement de la langue française figurent sur le site FranceTerme.

# De dictionnaires en dictionnaires

---

## Le lin : point à la ligne...

Quiconque a regardé de près cette linacée surmontée d'une fleur aux pétales bleus, qu'on appelle le lin, l'a remarqué. La tige en est très droite, unique ou légèrement ramifiée à la base, et peut atteindre une hauteur voisine de un mètre. Or, comme de cette tige fibreuse on tire depuis l'Antiquité le fil de lin, un constat s'est vite imposé aux Romains. Qu'il s'agisse de la tige bien droite de la plante ou du « fil de lin », *linea* en latin, la ressemblance avec le trait droit qui joint idéalement deux points est flagrante. C'est ainsi que naquit par métaphore la désignation de cette réalité géométrique fondamentale qu'on ne saurait plus appeler autrement que « ligne ».

Quelle destinée hors norme que celle de cette famille lexicale issue de la « ligne » ! Ce sont d'abord en effet plus de deux dizaines de termes qu'il faut ainsi « aligner », ce dernier verbe à vocation normative étant en l'occurrence déjà attesté au XII<sup>e</sup> siècle. Au début de ce même siècle, on repère par ailleurs la métaphore familiale que représente la **lignée**, les descendants d'une personne, complétant le **lignage** attesté à la fin du XI<sup>e</sup> siècle et correspondant aux ascendants et collatéraux. Avec une injonction forte, ne pas **forligner**, ce qui, dès le XII<sup>e</sup> siècle, consiste à ne pas déchoir par rapport à ses vertueux ancêtres.

Revenons cependant à la géométrie, qui, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle sur le parchemin du copiste ou sur le mur du maçon, nous permet de **ligner**, en traçant des lignes, verbe bientôt suivi de démarches studieuses, comme le fait de **souligner**, attesté en 1706, ou de **surligner**, en 1985. Ajoutons qu'un trait peut être soit **rectiligne**, adjectif attesté en 1370,

soit dès 1613 **curviligne**. Enfin, s'agissant de notre silhouette, on aime à la voir **longiligne** depuis 1888. Quant à la mesure de longueur, elle se fait volontiers **linéaire** dès le xv<sup>e</sup> siècle.

Un peu de dessin maintenant et, pour un portrait, évitons le tranché des lignes droites et préférons les **linéaments**, par exemple les contours gracieux de la souriante Joconde ou ceux plus rudes du coriace Cassius Clay, sujet à de brutales variations. De fait, il fallut attendre 1532 pour que soient ainsi désignées ces lignes élémentaires indiquant une forme générale, issues en droite ligne... d'un mot attesté en 1512, la **linéature**. En 1891, dans leur *Journal*, les Goncourt donnaient à ce dernier mot un panache littéraire certain en évoquant « **des figures d'enfants [...] à la linéature indécise des paupières autour du noir souriant de vives prunelles** ». Que l'on soit peintre ou géomètre, savoir **délinéer**, c'est-à-dire tracer le contour d'un objet ou d'un visage, relève d'un art soigné.

Ménageons ici un **alinéa** pour des mots moins transparents. En commençant justement par l'**alinéa**. On doit en effet ce terme précis à Guez de Balzac, l'un des premiers à agglutiner la locution latine *a linea*, en usage dans les lieux d'écriture pour signaler à celui calligraphiant un texte sous la dictée qu'il devait aller « à la ligne ». Loin du scriptorium et hors terre ferme, sur un voilier d'hier, régnait la **bouline**, mot anglais francisé, « line » se prononçant comme le prénom français. Il s'agit du cordage servant à orienter la voile de biais pour que le bateau prenne le vent de côté. Ainsi pouvait-on naviguer « à la bouline », mais, ce type de cordage étant rudement tressé et propice aux nœuds, il servait aussi, hélas, aux châtiments corporels sur les vaisseaux de guerre. **Courir la bouline**, c'est-à-dire « être fouetté à coups de bouline », ne vous laissait pas indemne ! Il ne fait pas meilleur être dans le **collimateur** d'un avion de chasse, entendons dans sa **ligne** de mire, le collimateur étant né de la **collimation** qui n'est autre que le « pointage », l'orientation d'un instrument d'optique dans une direction précise, en l'occurrence celle de l'avion ennemi... À l'origine de ce mot, repérons le latin *collimare*, déformation de *colineare*, « faire converger des lignes », ici des lignes de tir. Plus pacifique est le **ligneul** du cordonnier, fil enduit

de poix avec lequel il coud les cuirs. Point de ligneul en revanche pour assembler des pièces de **linon**, ce tissu très fin de lin, ainsi appelé au XVI<sup>e</sup> siècle par analogie phonétique avec le coton. À Marcel Proust de l'illustrer en 1918 avec les *jeunes filles en fleurs* aux « **toilettes légères blanches et unies en toile, en linon, en pékin** ». Parmi les toilettes marquantes d'une époque, on n'oubliera pas au demeurant la **crinoline**, une étoffe associant le crin et le lin, apparue en 1829 et venue d'Italie ; elle se rendit célèbre en servant dès 1848 à fabriquer des jupons bouffants, soutenus par des baleines. Les crinolines firent fureur sous le Second Empire, toutes les dames de la cour souhaitant ardemment imiter l'impératrice Eugénie à qui lesdites crinolines seyaient à ravir.

Ressembler au lin est valorisant pour certaines plantes, citons la **linaire**, ainsi désignée dès le XIII<sup>e</sup> siècle en raison de ses feuilles ressemblant à celles du lin, au point qu'on l'appela parfois le « lin sauvage ». Idem pour la **linaigrette**, herbacée des marais, proche du lin, mais dont les fleurs s'épanouissent en aigrettes.

On retrouve aussi indirectement le lin au cœur de machines impressionnantes, par exemple la **linotype**, conçue aux États-Unis et désignée de la sorte en 1888, parce qu'elle fondait le plomb pour une ligne entière de caractères. La francisation du mot se fit dès 1889. Signalons aussi, s'installant dans la modernité en 1874, le **linoléum**, une toile de jute enduite d'huile de lin et de poudre de liège, imperméable, idoine pour recouvrir les sols. La nature particulière de ce revêtement engendra aussi chez quelques artistes la pratique de la **linogravure**. Profitons de l'abréviation, le **lino**, pour glisser qu'une tache y est vite effacée avec une **lingette**, d'abord flanelle de qualité inférieure, au XV<sup>e</sup> siècle, et, aujourd'hui, serviette jetable vendue en sachet...

Enfin, on aimerait les éviter, mais ils sont hélas bien là ces mots anglais, dans nos dictionnaires. On les relève dans *Le Petit Robert*, à commencer par le plus ancien, apparu en 1885, le **pipeline**, ou mieux dit l'oléoduc, suivi en 1907 par le **liner**, le paquebot en service pour les grandes lignes. Plus récemment a fait irruption l'affreux **borderline**,

l'anglicisme rappelant qu'on se situe à la limite de l'acceptable, mot attesté en 1970. Quant à la **dragline**, rien d'érotique, il s'agit depuis 1950 d'un terrassement effectué à l'aide d'un godet traîné sur le sol par un câble.

En 1996 surgissait également la **hotline**, service d'assistance téléphonique ou électronique dans le cadre d'une entreprise pour résoudre urgemment, donc « à chaud », les problèmes techniques, la recommandation officielle restant l'**assistance en ligne**. Moins récent qu'on ne l'imagine, puisqu'il date de 1962, vient aussi du côté de la beauté féminine, qui nous fait même pardonner l'anglicisme, l'**eye-liner**, soulignant le bord des paupières.

En définitive, on est au-delà de quarante mots issus de la « linea »... Pour retenir tous les mots de pareille famille, on ne saurait donc être une tête de **linotte**... Justement, ce dernier mot allait nous échapper, la **linotte**, cet oiseau délicat, si joli siffleur mais réputé de petite mémoire à cause de sa petite tête. Pareille anatomie fit sans ménagement qualifier de **tête de linotte** tout enfant étourdi, mais pourquoi avoir appelé **linotte** ce délicat oiseau ressemblant au chardonneret ? Parce qu'il se délecte de **linettes**. Et que sont les linettes ? Eh bien ce sont les graines de lin. Lin dans l'autre, quelle famille !

Jean Pruvost

MERCI À J. PRUVOST  
DE NE PAS AVOIR  
RÉVÉLÉ QUE  
J'AIME SNIFFER  
DES LIGNES  
DE LINETTES...



# Les mots en famille

---

## Quand le jeu de paume nous était coutumier...

C'est toute une famille d'expressions que ce jeu nous a laissée !

Quand la marmaille se chamaille, par exemple, les parents ont gardé l'habitude de dire à leurs enfants : **Jeux de mains, jeux de vilains**.

Le sens actuel de la formule est toutefois bien loin du sens originel. Il faut remonter en effet à l'époque du jeu de paume pour bien en comprendre la signification.



Joué à main nue, ce jeu évolue à la fin du Moyen Âge vers un jeu de battoirs ou de raquettes. Ces objets étant onéreux, seule la noblesse les utilise. Quant au vilain, du latin *villanus*, « celui qui habite la campagne », il continue le jeu de main.

Puisque nous évoquions la marmaille, parlons des **enfants de la balle**, fils et filles des maîtres paumiers qui avaient une habileté légendaire. À partir du XVII<sup>e</sup> siècle, les comédiens utilisant les salles du jeu de paume pour leurs représentations, leurs enfants deviennent, eux aussi, des **enfants de la balle**.

Profitons-en maintenant pour **prendre la balle au bond**, c'est-à-dire saisir la balle avant le rebond au sol. Maîtriser ce coup était un gage de vivacité chez un joueur. D'où le sens figuré « avoir l'esprit vif » pour une personne qui a de la répartie.

En revanche, le sol d'un jeu de paume étant autrefois constitué de carreaux, le joueur qui ne prenait pas la balle au bond risquait fort de **rester sur le carreau**. Cette expression est devenue le symbole de la

chute de l'adversaire, soit qu'il tombe en voulant rattraper la balle, soit tout simplement qu'il perde la partie.

La chance pouvait pourtant se présenter : si la balle tombait au pied du mur du fond, à l'intérieur du jeu, elle marquait en effet une *chasse-pic* (la chasse est un point particulier du jeu de paume). Réaliser ce point assurait un avantage indéniable au joueur. *Tomber à pic*, c'était donc faire le bon point au bon moment.

De quoi faire *bisquer* l'adversaire ! Une *bisque* était un « point gagnant » dont le joueur pouvait bénéficier une fois dans la partie, au moment de son choix. Cette sorte de « joker » entraînait bien souvent le dépit de l'adversaire. Cet usage est quasi abandonné. Mais les enfants se défient encore par des « *bisque, bisque, rage* ».

Ce *chassé-croisé* d'expressions ne doit pas nous faire oublier que *Qui va à la chasse... perd sa place*. Lorsque cette *chasse* est obtenue, les joueurs changent de côté. Le joueur au service perd sa place favorable. L'origine de cette expression ayant été oubliée, elle a aujourd'hui un tout autre sens.

Le jeu de paume n'a cependant pas fini de nous épater et notamment d'*épater la galerie*. Les galeries étaient les espaces couverts autour du jeu de paume. À partir de la Renaissance, la galerie est assimilée aux spectateurs. *É-pater la galerie* signifie alors « jouer une partie en suscitant une admiration à en couper les pattes », c'est-à-dire les jambes.

Nous ne quitterons pas ce *tripot*, nom devenu dépréciatif mais qui désignait à l'origine la « salle du jeu de paume », sans une pensée pour les députés du « tiers état ». Réunis à Versailles, dans la salle du jeu de paume, ils prêtent serment de ne pas se séparer tant que la France ne sera pas dotée d'une Constitution abolissant la féodalité.

Ils décident donc d'*avoir l'avantage*, expression issue de ce même jeu quand un joueur se trouve être à un point de gagner. La volonté du peuple l'emporta donc sur la force des baïonnettes !

## Philippe Le Pape

Délégation de Touraine

# Attention : faux frères !

---

La langue française contient (comme d'autres langues) un certain nombre de **paronymes**, c'est-à-dire des mots très proches (parfois une seule lettre les sépare !), mais qui ne sont pas du tout interchangeables parce qu'ils n'ont pas le même sens. Toutefois, dans la pratique quotidienne, beaucoup de locuteurs les utilisent mal. Voyons cela de plus près...

## **EMPREINTE/ EMPRUNTE**

Le mot **emprunte** est souvent utilisé à la place d'**empreinte**. La paronymie est ici causée par la grande proximité sonore des deux voyelles nasales. (Rappelons au passage que le français est la seule langue romane où toutes les voyelles peuvent être nasalisées...) Or ce sont deux mots qui n'ont rien à voir l'un avec l'autre.

**Empreinte** est un nom commun qui désigne au sens propre « une marque en creux ou en relief laissée par un corps qu'on presse sur une surface », tandis qu'**emprunte** est une forme du verbe **emprunter** : soit la 3<sup>e</sup> personne du singulier de l'indicatif présent ou du subjonctif présent, soit l'impératif à la 2<sup>e</sup> personne du singulier.

## **HABILETÉ / HABILITÉ**

**Habilitété** : nom commun (formé sur l'adjectif *habile*, du latin *habilis*) qui désigne « la capacité d'une personne qui exécute ce qu'elle entreprend avec autant d'adresse que d'intelligence ou de compétence ».

Exemple : « **Cet illusionniste fait preuve d'une HABILETÉ propre à susciter l'admiration de tous les publics.** »

**Habilité** : le nom commun **habilité**, qui est parfois utilisé erronément à la place d'*habileté*, a eu, au Moyen Âge, le sens juridique de « qualité qui rend apte à », car, sous l'Empire romain, son étymon *habilitas* s'est chargé d'une acception juridique, notamment dans le domaine

notarial (droits de succession, etc.). L'*habilitas* romaine renvoyait donc à la « capacité légale de faire telle ou telle démarche ». Rien à voir donc avec l'adresse désignée par son paronyme *habileté*.

Le nom commun **habilité** est donc considéré, à l'heure actuelle, comme un archaïsme dont l'usage n'est plus pertinent. Il a été remplacé par le substantif **habilitation** (« capacité légale à... »). Ainsi dira-t-on qu'un notaire a toute habilitation en matière de divorce, par exemple.

Mais le mot **habilité** existe comme participe passé du verbe **habiliter** dans son sens juridique premier, à savoir « autoriser quelqu'un à agir ».

Exemple : « Un policier est, de par ses fonctions, **habilité** à dresser un procès-verbal à un automobiliste mal garé. » (*À suivre.*)

## Francis Rouard

Si vous souhaitez que nous adressions un numéro de *DLF* à l'un ou l'autre de vos amis,

il vous suffit de recopier ou de remplir le bulletin ci-dessous et de l'envoyer à DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

M. ou M<sup>me</sup> (*en capitales*) .....

suggère à Défense de la langue française d'envoyer gratuitement un numéro à

M. ou M<sup>me</sup> (*en capitales*) .....

Adresse: .....

.....

M. ou M<sup>me</sup> (*en capitales*) .....

Adresse: .....

.....

.....

# Nous l'écrivions jadis

---

Dans *Défense de la langue française* (n° 22, avril 1964).

Extrait de l'article intitulé « Bataille autour d'un "bestiaire" ».

Humour et science ont souvent « baptisé », chacun de son côté, le même animal. Là où le savant dit « crotale » en souvenir de la castagnette antique, l'observateur fantaisiste de la nature réplique : Non, « serpent à sonnette » ! Et la polémique se poursuit, intarissable.

– Pourquoi dis-tu « hoche queue » ou « lavandière » quand je dis « bergeronnette » ?

– Parce que, quand j'ai dit « perce-oreille », tu as répondu « forficule », c'est-à-dire en latin « petites pinces ».

– Ma « scolopendre » est devenue dans ton langage un « mille-pattes » et ma « roussette » un « chien de mer » !

– C'est bien plus imagé. C'est comme ton « exocet », j'en ai fait le « poisson volant ». J'ai traduit ton « naja » par « serpent à lunettes », ton « polype » par « pieuvre », ton « aptéryx » par « kiwi » et ta « morue fraîche » par « cabillaud ».

– Parlons-en ! Tu as pris ce mot-là, en l'altérant d'ailleurs, au néerlandais.

– Dis plutôt : en le francisant. Comme j'ai francisé le « *penguin* » anglais en « pingouin », le « *marsuinn* » danois, qui veut dire « porc de mer », en « marsouin », ton « ménure » australien en « oiseau-lyre », à cause des courbures symétriques de ses deux longues plumes. Et ton « lucane » dont j'ai fait le « cerf-volant » !

– Soit. Mais dans mon « otarie » ne vois-tu pas la petite oreille grecque ? Et dans ma « libellule » le vol plané qu'évoque le mot latin *libella* qui veut dire « niveau » ? Mon « outarde » est un oiseau lent : *avis tarda*. Mon « gypaète » est un compromis grec entre le vautour et l'aigle, comme mon « guépard » est un compromis italien entre le

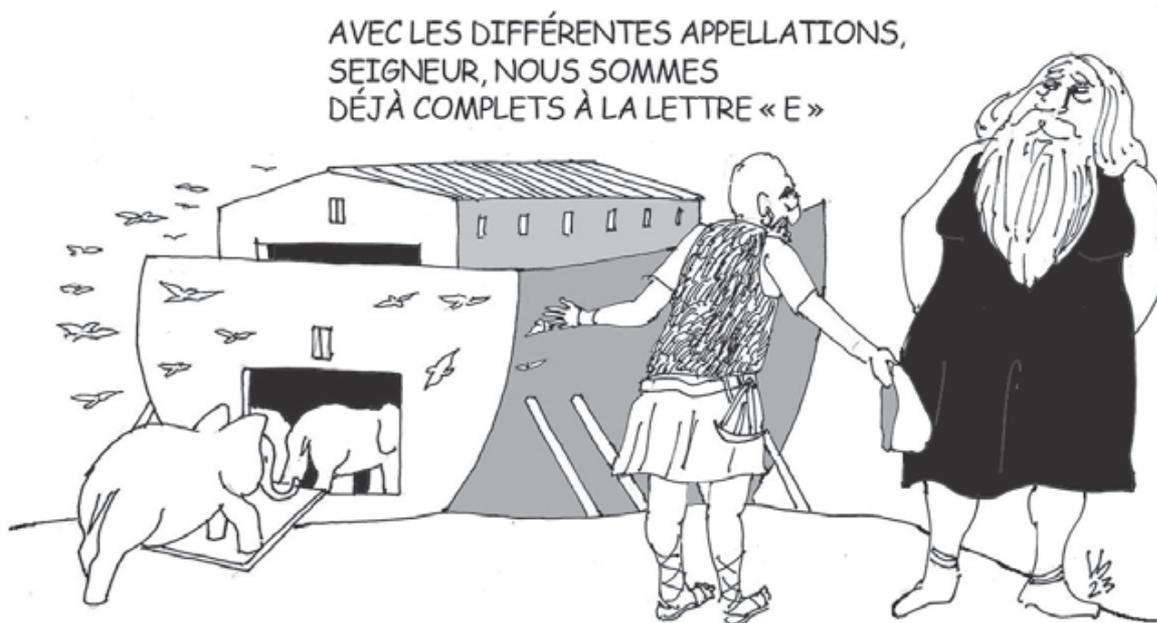
chat et le léopard, comme ma « musaraigne » un compromis latin entre la souris et l'araignée. Avoue-le : ce n'est pas si mal combiné !

– Ça ne fait malheureusement pas oublier ton abominable « ornithorynque » qui signifie « bec d'oiseau », ni ton monstrueux « rhinocéros » avec sa corne sur le nez, ni ton « babiroussa » malais qui tient du porc et du cerf, ni ton « *ovibos* » latin qui tient du bœuf et du mouton. Aucune fantaisie là-dedans !

– Pourtant j'ai nommé « spatule » cet échassier au long bec aplati par un bout et rond par l'autre.

– Oui ! mais j'ai exploité moi aussi, et bien mieux, les ressemblances. J'ai vu dans le perroquet un curé italien en chaire, dans le sajou un capucin, et dans le moineau un moine en robe de bure. Tout le monde comprend ça ; tandis qu'il faut avoir potassé le grec et le latin pour reconnaître dans ton « hippopotame » le cheval du fleuve, dans ton « dromadaire » un coureur, et dans ton « hippocampe » un cheval courbé.

### Fernand Feugère (†)



# À proscrire

---

**Compliance** Le terme *compliance* est un anglicisme qui peut prendre plusieurs sens : « conformité », « conformation », « accord », « souplesse », etc.

*Compliance* n. f. est à proscrire tout d'abord comme appartenant au jargon pseudo-scientifique volontiers anglicisant prétendant mettre des choses banales à un niveau scientifique : *la compliance* (= l'acceptation) *au port du masque*.

Ensuite, c'est un travail patient à faire par les terminologues de diverses sciences et techniques pour démontrer aux spécialistes l'équivalence complète de *compliance* et des termes existants, selon le domaine : conformité, conformation, observance, souplesse, flexibilité, distensibilité, incontinence.

Christian Tremblay

---

NDLR : Voir le site <https://nda.observatoireplurilinguisme.eu>.

---

## Vocabuliste

---

**À vous de trouver la bonne définition\*.**

### 1. CIRRE

A. Nom donné à divers appendices de diverses natures que l'on rencontre chez les vers, les mollusques.

B. Individu terne, éteint (= un triste « *cirre* »).

C. Ce qui se produit chez les alcooliques belges quand le cirre ose (une « *foie* »).

### 2. CISOIRES

A. Grosses cisailles de tôlier.

B. Petites cisailles de rabbin.

C. Petites cisailles de radin, pour couper court aux conversations sur l'argent, les impôts, etc.

### 3. ÇIVAÏSME

A. Sens du civisme poussé jusqu'à en faire une religion.

B. Courant religieux prenant comme dieu suprême Çiva.

C. Fatalisme permanent prêté aux Arabes : cf. « comment Civa ? »  
« *Civa, ça vient.* »

Jean Laquerbe

\* Réponses : 1. A. 2. A. 3. B.

---



---

## Trouvez l'auteur\*

---

Des peuplades de l'Orénoque n'existent plus ; il n'est resté de leur dialecte qu'une douzaine de mots prononcés dans la cime des arbres par des perroquets redevenus libres, comme la grive d'Agrippine gazouillait des mots grecs sur les balustrades des palais romains. Tel sera tôt ou tard le sort de nos jargons modernes, débris du grec et du latin. Quelque corbeau, envolé de la cage du dernier curé franco-gaulois, dira, du haut d'un clocher en ruine, à des peuples étrangers nos successeurs : « *Agréez les accents d'une voix qui vous fut connue ; vous mettez fin à tous ces discours.* »

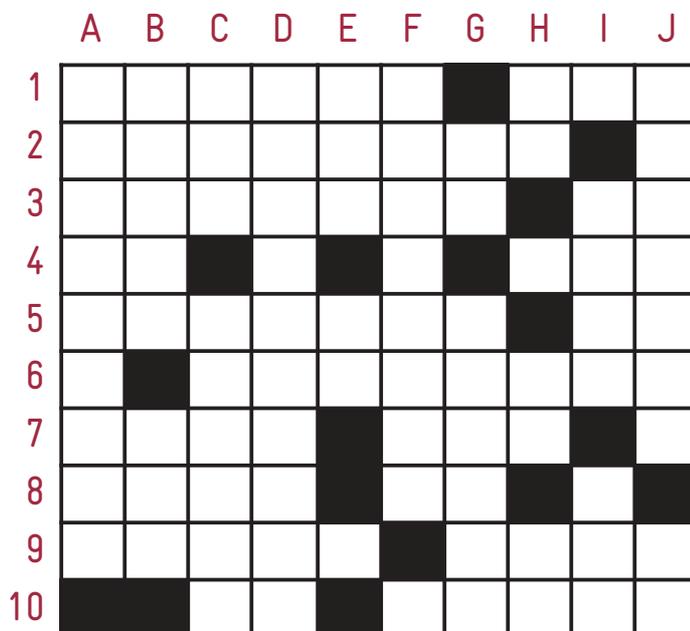
Soyez donc Bossuet pour qu'en dernier résultat votre chef-d'œuvre survive, dans la mémoire d'un oiseau, à votre langage et à votre souvenir chez les hommes !

---

\* Solution page IX.

# Mots croisés de Melchior

---



1. Chapeau de paille. Elle est dure.
  2. Très petite, mais dangereuse.
  3. Plient aisément. Montre.
  4. À payer. Tour de cou étouffant.
  5. Permettent de s'asseoir.  
Magazine sans queue ni tête.
  6. L'économique est ralentie.
  7. Épiça. Vieille bête sur le retour.
  8. N'épargnai guère. 1 050.
  9. En bon état. Ne la perdons pas !
  10. Pronom.  
N'est pas toujours de présence.
- A. Vêtement masculin.
  - B. Bonne carte. Sensibilité de la pellicule.
  - C. À nous. Était insatisfait (fam.).
  - D. Nuit, voiture ou sauce de homard.
  - E. Farrow ? Joint.
  - F. Domaine piscicole.
  - G. Cœur de luxe. Mince et élégant.
  - H. Morceau de tissu. C'est lui. Lie.
  - I. Revolver. Souvenir de l'Occupation.
  - J Merveilleuses, mais souvent irréelles.  
Pulpe de la dent.

---

\* Solution page IX.

# Éloge de la virgule

---

Beaucoup de gens sont démunis devant les signes de ponctuation et notamment devant le signe le plus courant et le plus mystérieux : la virgule. « La ponctuation, cette négligée, cette mal aimée... », écrit François Cavanna dans *Mignonne, allons voir si la rose...*, et il ajoute : « La ponctuation [...] est la signalisation routière de l'écriture. [...] Elle est la baguette du maestro. Elle est l'indication des jeux de scène. Elle est celle qui rythme et qui précise, celle sans qui tout ne serait que cacophonie et quiproquo. » Bref, elle est « la respiration de la phrase ! ».

Sachez cependant, cher lecteur, que, si Cavanna abhorrait le point-virgule, il vénérerait la virgule, « joyau étincelant de la grammaire française », car, « si [...] la ponctuation est la respiration de la phrase, la virgule en est le plus actif agent ».

Donc occupons-nous d'abord de la virgule. Mais à quoi sert-elle celle-là ? À respirer bien sûr : « Quoi qu'en pensent les ignorants, la virgule n'est jamais arbitraire. Ils disent cela parce qu'ils ne savent plus lire. La virgule a un rôle précis, mais qu'elle peut nuancer presque à l'infini. Elle joue son jeu très finement, permet à qui sait la charmer des nuances d'une subtilité exquise. »

François Cavanna prend un exemple pour illustrer son propos :

« Un gros gras grand gris pourceau... » (Rabelais.)

Ici, la virgule brille par son absence. Avec la virgule, respirez ! Sans la virgule, ne bougez plus, ne respirez plus ! Évidemment François Rabelais, en ignorant les virgules, augmente, par la seule juxtaposition des adjectifs, leur effet d'accumulation et d'allitération. Mais surtout voyez comme, sans la virgule, une langue syntaxique comme le français ne peut plus s'épanouir : dès que vous vous lancez dans une phrase un peu longue ou un peu complexe sans les virgules, ou vous mourez d'asphyxie avant la fin de l'énoncé, ou – et c'est

pire – votre phrase sombre dans le chaos, dans l'impossibilité où vous trouvez de respirer au bon moment, et donc d'en comprendre ou d'en faire comprendre la signification.

Car, de surcroît, une respiration au mauvais endroit peut changer le sens d'une phrase : « Comme je l'ai promis ce matin, je vais travailler » ne veut pas dire la même chose que « Comme je l'ai promis, ce matin je vais travailler ». Vous saisissez la nuance ? Pas vraiment ? Bon alors prenons un autre exemple ! « Mes élèves, qui écoutent, apprennent rapidement » (donc tous les élèves) a un sens différent de « Mes élèves qui écoutent apprennent rapidement » (cette fois-ci, seuls les élèves qui écoutent sont concernés). Ce n'est pas encore assez clair ?

Je sens que vous avez un peu de mal avec la virgule, changeons encore d'exemple : « Cet élève travaille si bien qu'il réussira » (il travaille tellement bien qu'il réussira – vous êtes d'accord ?). Plaçons maintenant une virgule (attention ! au bon endroit) : « Cet élève travaille, si bien qu'il réussira. » Le sens a changé comme par magie : cet élève travaille, ainsi il réussira !

C'est tellement vrai qu'il est possible de modifier le sens d'une phrase, juste en ajoutant des virgules : « Pour l'anniversaire de notre fils, son parrain lui a envoyé un cadeau » (*lui* désigne le fils). Tout change, comme par enchantement, si j'écris : « Pour l'anniversaire de notre fils, son parrain, lui, a envoyé un cadeau. » *Lui* désigne cette fois le parrain alors que les mots et leur ordre sont strictement les mêmes que dans la phrase précédente. Rien n'a changé sauf l'apparition des virgules et le sens de l'énoncé s'en est trouvé modifié. Une seule virgule déplacée peut même inverser complètement le sens d'une formule ! Comparez : « Sur cette route, en deux heures, seulement trois accidents » (donc peu) et « Sur cette route, en deux heures seulement, trois accidents » (donc beaucoup !). C'est le contraire !

Vous comprenez donc que la virgule, adulée par François Cavanna, n'obéit pas à une règle mais à un principe, la respiration ! C'est pour cela qu'elle donne à celui qui écrit une grande liberté d'expression... à condition de ne pas la placer à tort et à travers, évidemment ! Ainsi

on nous a appris qu'on ne mettait pas de virgule avec les conjonctions de coordination. Ce n'est pas complètement faux puisque normalement on ne respire pas : « Je suis fâché mais je ne lui en veux pas. » Et si je décidais d'insister sur le fait que, dans ma grande générosité, je ne lui en veux pas ? J'aurais plusieurs moyens sémantiques ou syntaxiques à ma disposition : je suis fâché mais je vous fais remarquer que je ne lui en veux pas, je suis fâché mais je précise que je ne lui en veux pas, je suis fâché bien que je ne lui en veuille pas, etc. Cependant je peux aussi le faire tout bonnement, tout simplement, avec cette gentille fille toujours disponible et serviable qu'est la virgule : « Je suis fâché, mais je ne lui en veux pas. » Une petite respiration rendue possible à l'écrit par la présence d'une virgule, placée juste au bon endroit, et voilà ma grande mansuétude discrètement affirmée...

Pour conclure, redonnons la parole à François Cavanna : « Une virgule manquante ou mal placée me fait trébucher. Je pardonne plus aisément les coquilles qui affectent les mots que celles qui mutilent la ponctuation. » Et : « Nulle autre langue au monde n'a su tirer de la virgule le subtil et magistral parti qu'en a tiré le français... » Et enfin : « Enfants, chantons, chantons la virgule, nous ne la chanterons jamais assez. » Excessif, penserez-vous ? Eh bien, comme cet article se veut aussi rendre un hommage à François Cavanna, gardez-vous bien de le contredire ! Et d'ailleurs, si vous vous intéressez un jour à la virgule, vous aussi, vous finirez par l'honorer pour services – inestimables – rendus à la langue française.

**Alain Sulmon**

Délégation du Gard

# L'orthographe, c'est facile !

---

Si l'on enseignait un peu plus l'orthographe par le bon sens, par la logique, et en s'appuyant sur l'étymologie et la culture générale, on n'aurait pas à déplorer le faible niveau de tant d'élèves, de tant d'étudiants... Et pourtant, au total, cela ne demanderait pas beaucoup plus de temps.

Prenons quelques mots comme exemples :

**hadal(e)** adj. Cet adjectif qui appartient au domaine de l'océanographie qualifie les grandes profondeurs marines, celles qui dépassent 7 000 mètres, et la faune et la flore qui y vivent : **les espèces hadales, un étage hadal, la flore hadale...**

*Abyssal(e)*, au sens premier, est un synonyme parfait de *hadal(e)*, qualifiant lui aussi des abysses : *le gouffre abyssal des finances publiques...* L'orthographe s'explique par l'étymologie : le terme est un dérivé du nom de celui qui, dans la mythologie, règne sur des lieux souterrains redoutés : les Enfers... Pluton pour les Romains, pour les Grecs c'est Hadès, avec un « h » aspiré que l'on retrouve dans *hadal(e)*, *hadaux* et *hadales*.

La bourde qui conduit à dire et à écrire, par inattention : « Les Chinois élevèrent la Grande Muraille pour établir un fossé entre les Barbares et eux » se retrouve, en sens inverse, dans l'emploi de *hadal* non à propos de profondeurs, mais au sujet de hauteurs, de sommets : « Les points culminants, les sommités hadales, sont... ».

Jean-Pierre Colignon

# Le saviez-vous ?

## Quelques expressions... à propos de *soupe* (suite)

---

**soupe de perroquet** On a dit aussi « soupe à perroquet »... Autrement dit, et plus couramment sans doute : « soupe au vin », puisqu'il s'agit de pain coupé en tranches et trempé dans du vin.  
*« D'autres fois, quand elle avait du vin, elle se payait une trempette, une vraie soupe de perroquet » (Zola, L'Assommoir).*

**par ici la bonne soupe !** L'équivalent « à moi la bonne soupe ! » est également très employé dans la langue populaire, au sens de : « à moi l'argent ! », « à moi les bijoux ! », « à moi l'argenterie ! », exclamations proférées le plus souvent par des malandrins, des monte-en-l'air qui viennent d'ouvrir un dodu coffre-fort, ou par des pickpockets, des chapardeurs qui tombent sur un épais portefeuille imprudemment laissé dans le vide-poche avant d'une voiture non fermée, etc.  
Mais l'expression est tout autant utilisée par un individu lambda qui bénéficie d'une aubaine imprévue !

**c'est la soupe à la grimace** Il y a de l'électricité dans l'air à l'heure du repas, car au moins l'un des convives est renfrogné, boude, manifeste une très mauvaise humeur, adopte un comportement désagréable... voire carrément hostile.

**arriver (venir, tomber) comme un cheveu sur la soupe** C'est tomber mal à propos, arriver à contretemps, inopportunément... Comment pourrait-on accepter qu'un cheveu, de façon incongrue, surnage dans un potage !  
*« Le chef militaire, que l'on appelle, pour la conspiration, Renaud, et M. Noiret, l'ex-garagiste, ont mangé avec nous, et j'en ai profité pour leur poser quelques questions sur les maquis, pour ne pas y arriver comme un cheveu sur la soupe, ne pas paraître trop gourde... » (Elsa Triolet, Le premier accroc coûte deux cents francs).*

Jean-Pierre Colignon

# L'orthotypographie : une nécessité pleine de finesse

---

## Les majuscules : subjectivité et – ou – bien-fondé...

Le mot *empereur* (féminin : *impératrice*) s'écrit avec une minuscule initiale, que le terme soit employé seul ou suivi du nom du souverain : **l'empereur** [Napoléon III] et son frère utérin [Morny], **l'empereur Frédéric I<sup>er</sup> Barberousse**, **l'empereur d'Autriche**...

Exception : le mot prend toujours une majuscule lorsqu'il est utilisé, absolument, pour désigner Napoléon I<sup>er</sup> : **L'Empereur débarqua à Golfe-Juan** ; « **Vive l'Empereur !** ». Cet usage, que l'on retrouve, avec d'autres mots, pour plusieurs personnages de l'Histoire en tant que surnoms uniquement attachés à ces derniers, peut heurter si l'on y voit une marque de notoriété, voire de renom, accordée à des individus qui n'ont pas laissé de bons souvenirs au-delà des frontières de leur pays, voire « intra-muros ». Un « **Libérateur** » peut s'être conduit, selon les lieux ou les périodes, en tyran, en dictateur... La majuscule pourra alors sembler bien subjective à certains.

Dans les ouvrages historiques, dans une biographie consacrée à un souverain, on ne saurait toutefois reprocher à un auteur d'indiquer la majuscule du moment que cette indication permet de mieux faire ressortir qu'il s'agit du sujet central de l'ouvrage : prenons comme exemple un livre consacré à l'empereur d'Autriche François-Joseph I<sup>er</sup>, et où l'auteur sera amené à mentionner souvent l'empereur d'Allemagne Guillaume II. Afin d'éviter de répéter trop souvent les noms des souverains, l'auteur utilisera le mot *empereur* pour chacun des deux monarques, mais, dans ce cas, il mettra la majuscule au titre lorsqu'il s'agira de désigner le personnage-thème : en l'occurrence, ici, François-Joseph. Cette entorse à la règle orthotypographique, adoptée dans l'intérêt des lecteurs, peut assurément être considérée comme pertinente.

Les règles orthotypographiques des titres d'œuvres (livres, films...) imposent d'écrire **le** (ou : **Le**) **Français contemporain** quand le titre commence par un article défini suivi d'un substantif, suivi lui-même, ou non, d'un adjectif. Mais cette

application normale introduit une ambiguïté dommageable qui donne spontanément des sueurs froides aux plus anxieux des secrétaires de rédaction et aux plus fragiles des correcteurs-réviseurs : l'ouvrage est-il consacré au comportement moyen du Français (et de la Française) lambda en 2022, ou bien est-ce une étude sur l'évolution de la langue française, du... français, d'aujourd'hui ?

Naturellement, le doute est vite dissipé par le contexte dès lors que ce titre est mentionné dans un article ou dans un livre, dans un compte rendu, etc. La méprise possible demeure dans les renvois secs de notes de bas de page ou quand le titre figure dans un index. Faute d'avoir vraiment eu le temps, la possibilité ou... le souci de vérifier où est la vérité, on opte généralement pour *le* (ou : *Le*) Français contemporain, graphie qui respecte les règles orthotypographiques, et donc l'uniformisation d'un texte.

La graphie-expression « Monsieur Thiers » – avec *Monsieur* en toutes lettres et ayant une majuscule initiale – est-elle une forme irrégulière\* mais neutre, marque-t-elle l'estime et le respect portés à un homme qui, grâce au succès de deux emprunts, libéra le plus rapidement possible le territoire français de l'occupation allemande (hors l'Alsace et une partie de la Lorraine)... ou bien, tout au contraire, le mépris et la haine à l'égard de celui qui porte la responsabilité de la sanglante répression de la Commune de Paris ?

Cette graphie est nettement connotée par son emploi par les partisans des fédérés, des communards, par les libertaires et anars. Cette appréciation est donc partagée... et les avis ne sont pas partagés !! Loufoque, ce propos ?... Pas du tout, puisque *partager* fait partie des énantiosèmes, c'est-à-dire des mots pouvant signifier une chose et son contraire, autorisant des interprétations opposées. *Si l'on partage des idées, on a en commun de mêmes sentiments ; mais, si les sentiments dans l'opinion sont partagés, ils peuvent être mitigés, voire contraires et hostiles... Le français, ce serait du chinois ?...*

Jean-Pierre Colignon

---

\* Normalement, on devrait avoir : « En août 1871, M. Thiers est élu président de la III<sup>e</sup> République ».

# Courrier des internautes

---

**Question :** *Tous vos proches se sont-ils vaccinés contre la covid ?*

**Réponse :** Oui. Mais vous souhaitez sans doute que nous parlions du verbe *se vacciner* ! Il y a deux générations, peut-être, on ne disait guère que « se faire vacciner », « se faire couper les cheveux », « se faire construire une maison »..., puis une certaine paresse et, probablement, un sentiment d'évidence ont provoqué, chez nombre de locuteurs, le renoncement à *faire* dans ces expressions. Pourtant des ambiguïtés peuvent en découler : il arrive qu'on se coupe soi-même les cheveux, qu'on construise soi-même sa maison... Mieux vaut la précision ! Mais soyons tolérants si l'intercompréhension reste !

**Question :** *Apparemment, toutes les tournures avec se faire suivi d'un infinitif ne sont pas concernées par le phénomène ?*

**Réponse :** Exact ! « Julie s'est fait couper les cheveux », abrégé ou non en « Julie s'est coupé les cheveux », signifie que le sujet a effectué une démarche, a manifesté une volonté. Or ce n'est pas toujours le cas : on ne s'agresse pas soi-même, par exemple ! Donc des phrases comme « Paul s'est fait agresser », relatant une situation où le sujet subit l'action, contre son gré, ne peuvent être pareillement abrégées. Elles sont d'ailleurs parfois contestées, ce que je comprends : je préfère le passif grammatical « Paul a été agressé ». Parfois aussi, malgré la démarche volontaire, l'absence du participe *fait* entraînerait des bizarreries comme « *Il s'est conduit à Lille* ».

Dans la phrase correcte « *Il s'est fait conduire à Lille* », le pronom réfléchi *s'* complète l'infinitif. D'où l'invariabilité du participe. Disons et écrivons donc – retour à la covid ! – « *Ils se sont fait vacciner* ».

André Choplin

# Barbarismes à la mode

---

## « Démultiplier » : une mécanique en panne

Au ministère de la Laïcité et de l'Éclairage urbain, M. Soupe avait été préposé, on le sait, à la réforme du langage administratif. Objectif : le rendre encore plus conforme à l'idée que s'en font l'État et ses employés, l'obscurcir autant que faire se peut, afin de bien pénétrer le citoyen de son incompetence et, partant, de l'obligation de s'en remettre à eux. À partir de 1981, soutenu par la faveur dont jouissaient dans les urnes les bienfaiteurs de la Fonction publique, notre homme cessa de poser des limites à sa créativité. Il se crut tout permis et, d'ailleurs, on lui permit tout. Il lui arriva même de pervertir notre idiome par plaisir pur. Seuls, le président de la République, lecteur éclairé de Chardonne, deux ou trois académiciens et Léon Zitronne continuèrent de parler correctement le français.

Ce bref rappel pour planter le décor. Ce qui va suivre se passa, sauf erreur, aux alentours de 1990.

« *Je ne puis rester un instant sans penser* », avait confié Napoléon à son frère Joseph. Le cerveau de M. Soupe ne demeurerait non plus jamais inactif. Ce jour-là, dans son bureau aménagé au mieux de son agrément, arrosant son philodendron, il songeait au rôle des préfixes. Un instinct rarement pris en défaut lui chuchotait qu'il pouvait y avoir là matière à maltraiter la langue. Cela, toutefois, demeurerait très général et un peu embrouillé.

Il était sur le point de reposer son petit arrosoir de cuivre non loin de la cuvette où l'attendait le bain de pieds qui lui rafraîchirait l'esprit, quand le téléphone sonna. Le chef de bureau l'avertissait de son absence : « Je n'en ai pas pour longtemps. J'enclenche la surmultipliée ! »

Il raccrocha. M. Soupe eut un sursaut, accompagné d'un éclair : « surmultipliée », comme l'épée d'Alexandre, avait tranché le nœud de ses réflexions.

« Voyons, voyons, se dit-il. Hormis l'emploi arithmétique, *multiplier* dans la vie courante signifie “augmenter une quantité”. Le préfixe *sur-*, intensif, indique le renforcement de cette multiplication. Une vitesse de rotation surmultipliée, en mécanique, est plus rapide que la vitesse ordinairement transmise, grâce à un système d'engrenage différent. Si Léonard de Vinci était à mes côtés, il expliquerait ça très bien. D'autre part nous avons aussi le préfixe *dé-*, séparatif ou privatif, qui forme en principe l'antonyme d'un état ou d'une action : dé-faire, dés-espérer... » D'où « démultiplier ».

Il vérifia *démultiplier* dans plusieurs dictionnaires. Tous attribuaient au verbe mêmes domaine et sens : « réduire (une vitesse) ».

Il se gratta le menton. Il venait de s'aviser que le même préfixe latin pouvait jouer son rôle séparatif, non par retranchement mais par extension ou extériorisation, *ambulare* = « se promener », *de-ambulare* = « se promener longtemps, plus loin » ; dé-plorer n'est pas le contraire de pleurer, c'est s'affranchir du sentiment pour s'affliger par l'intellect (extension). Cette bifurcation était peut-être de nature à troubler le raisonnement. Ici le rusé fonctionnaire aperçut, confusément mêlé à *déployer*, le parti à tirer de *dédoubler*, qui signifie notamment « partager en deux » (Littré), donc diminue la quantité initiale, mais produit deux éléments à partir d'un seul. « Quiconque parle sans réfléchir, conclut M. Soupe, associera “démultiplier” à “dédoubler”, et y verra la multiplication d'une unité alors qu'il s'agit de sa division. »

Épuisé par son analyse, il alla quérir une bouteille de Tullamore Dew qui, avec d'autres boissons, occupait une étagère du placard à dossiers. Il en avala au goulot une copieuse lampée, poussa un soupir d'aise, se reprit à penser : « Il faut miser sur l'ignorance de nos Jacquot<sup>1</sup>. Il y a quarante ans jamais je n'aurais osé... Mais au jour d'aujourd'hui, comme ils disent... (il ricana méchamment), pourquoi me gêner ? »

Il s'octroya derechef une goulée irlandaise, s'assit devant la bassine,

roula ses bas de pantalon, ôta souliers et chaussettes, plongea les pieds dans l'eau tiède.

« Supposons, marmonnait-il, que Jacquot ne comprenne même plus le fonctionnement des machines dont il est si fier, sa bagnole par exemple. Déjà, dans la boîte de vitesses, il a oublié le nom français du rapport qu'il appelle « *overdrive* ». Parions en outre sur sa préférence pour les termes compliqués, qui le font paraître savant. Lorsqu'il voudra insister sur l'augmentation d'un nombre et, de surcroît, conférer à ses propos une allure scientifique, pourquoi ne pas essayer de lui faire dire le contraire ? Oh, oh, génial ! À contresens de *multiplier*, voire de *surmultiplier*, lui faire dire « démultiplier », autrement dit : "réduire" ! Après tout, n'ai-je pas réussi à lui fourrer dans la tête *implosion* à la place d'*explosion* ? »

Un sourire sadique tordit ses lèvres. Toutes ces circulaires, contenant le verbe fatal, qu'il allait adresser aux services de l'État, aux salles de rédaction ! « Je vais démultiplier les moyens de répandre ce mot ! », s'écria-t-il, brandissant l'arrosoir. Son chef, qui rentrait avec une provision de gaufrettes fourrées, entendit ses éclats de voix dans le couloir. Il se demanda en anglais si M. Soupe, consumé par le *burn-out*, n'était pas en train de devenir fou.

Michel Mourlet

- 
1. Jeune journaliste aux dents longues, en relation amicale et professionnelle avec M. Soupe et déjà rencontré en sa compagnie.

## Cadeau de bienvenue !

À tout nouvel adhérent sera offert un abonnement d'un an, pour la personne de son choix.

# Nouveaux mots interdits

---

Au siècle dernier, dans les milieux bourgeois, il existait des mots interdits car trop familiers et même vulgaires, par exemple lorsqu'ils faisaient allusion à certaines parties du corps humain.

Aujourd'hui, au début du XXI<sup>e</sup> siècle, ces tabous sont passés de mode. Mais de nouveaux tabous sont apparus : certains mots parmi les plus courants de notre vocabulaire sont proscrits, d'abord dans les médias, puis chez la majorité des Français qui se comportent de façon moutonnaire. Présentons-en quelques-uns.

En premier lieu, citons le mot **difficile**, remplacé par *compliqué*, qui est mis à toutes les sauces par les illettrés, alors qu'il a un sens précis : « *qui possède de nombreux éléments dont l'assemblage est difficile à comprendre, complexe* » d'après Le Robert. Donc une chose peut être très difficile sans pour autant être compliquée. Par exemple, monter une côte rapidement à pied ou à bicyclette est difficile, mais nullement compliqué ! D'où vient donc cette focalisation sur le mot *compliqué* ? Est-ce une allusion involontaire à la complexification de notre monde actuel avec les nouvelles technologies et la bureaucratisation de notre société ?

Un autre mot interdit, proche par le sens, est le mot **problème**, remplacé par *problématique*. Visiblement, très peu de Français connaissent le sens exact du substantif *problématique*, qui est très précis et appartient d'abord au domaine de la philosophie, puisqu'il s'agit, selon Le Robert, de « *l'art, la science de poser les problèmes* », de l'art du questionnement. Ainsi, c'est à la fin de l'introduction d'une dissertation de français, de philosophie ou d'histoire, que l'étudiant doit énoncer *la problématique*, c'est-à-dire les problèmes posés par la question à laquelle il doit répondre. La problématique est donc « *un ensemble de problèmes dont les éléments sont liés* » (Le Robert). L'art de la problématique était théoriquement enseigné au lycée jusqu'à une date récente ; j'en parle en connaissance de cause, ayant été de longues années professeur d'histoire dans les classes terminales.

Dans la vie courante, l'emploi de ce substantif est donc très limité. Le mot *problème* convient au contraire à toutes les situations où l'on rencontre des difficultés. Décidément, notre époque refuse d'évoquer directement tout ce qui est difficile et tous les problèmes qui nous assaillent aujourd'hui !

Le verbe **commencer** est un autre mot interdit : on ne peut que *débuter* ! Mais ces deux verbes ne peuvent être employés de façon équivalente dans toutes les circonstances. En effet, *débuter* est beaucoup plus restrictif : il signifie seulement « faire ses débuts ». De plus, il est intransitif. Ainsi, on ne peut débiter une carrière : on débute **dans** une carrière. On ne débute pas la vie, mais **dans** la vie.

Un autre mot interdit est **voyage**, remplacé par *périple*, alors que ces mots n'ont nullement le même sens. Un *périple* est beaucoup plus restrictif, car étymologiquement il s'agit selon Le Robert d'un « *voyage d'exploration maritime autour d'une mer, d'un continent* ». *Périple* inclut donc une notion de voyage maritime circulaire. Cependant Le Robert cite le sens courant « voyage », mais l'indique comme « critiqué ». Actuellement personne ne part plus **en voyage** : on fait *des périples*, c'est beaucoup plus chic !

Il semble donc que la méconnaissance de la langue française aille de pair, dans les médias en particulier, avec le besoin de faire croire que l'on parle un français soutenu en employant des mots moins familiers ou moins populaires, comme *problématique* ou *périple*. Mais hélas, la plupart de ceux qui les emploient seraient bien en peine d'en donner le sens exact. Il est évident que ce comportement, qu'on peut qualifier de snobisme, n'impressionne pas, bien au contraire, ceux, hélas assez rares, qui connaissent encore la langue française. Ils seront encore plus rares demain, étant donné la façon dont les enseignants sont recrutés de nos jours. De plus, ce fait est aggravé par les consignes ministérielles concernant l'enseignement et la correction des examens, les fautes de français n'étant jamais sanctionnées.

Chantal Gaillard-Cherpillod

# Trouver de la main-d'œuvre

---

La langue évolue sans cesse, ne serait-ce que dans la prononciation. Louis XVIII faisait rire, paraît-il, en proclamant « le rouai, c'est mouai » alors que les gens évolués disaient « le roi, c'est lui ». Aujourd'hui on assiste à la transformation du son « ail » en « eul ». Les gens évolués ne disent plus « la bataille », mais « la bateulle ». Bientôt ils diront « un chandeul », « un poitreul », « une caneulle », « un soupireul ». Ils parleront de leur « traveul ». Les Anglais comprendront *voyage*. Ils signeront les yeux fermés des contrats de traveul. Les secteurs où on manque de main-d'œuvre seront comblés. On distribuera des médeulles.

Bernard Leconte

---

---

## *Lapsus calami*

---

Le quotidien *La Croix*, très au courant des faits religieux, nous a récemment offert un lapsus réjouissant !

Dans la version pour téléphone de l'édition du 21 juillet dernier, un article mentionnant que l'icône de la Trinité d'Andreï Roublev a pu être vue sur son lieu d'origine, à Serguiev Possad, précise que l'œuvre a été « réalisée entre 1410 et 1422 pour l'iconoclaste de la cathédrale de la Trinité »... Heureux iconoclaste et pauvre iconostase !

Élisabeth de Lesperda

# Merci, Majesté !

---

## Même disparue, Élisabeth II nous rappelle à notre français...

À la suite de la mort de Sa Gracieuse Majesté d'outre-Manche, les chaînes de télévision et les radios nous ont abreuvés de centaines de reportages.

Avez-vous remarqué que 99,99 % des médias ont parlé à profusion de « cortège *funéraire* » en lieu et place de **cortège funèbre** ?!

À Londres, dans l'attente du transfert de la dépouille mortelle d'Élisabeth II de Buckingham Palace à Westminster Hall, le 14 septembre, on pouvait entendre : « procession *funéraire* », « cérémonie *funéraire* » ; et même le 16 septembre « tournée *funéraire* : Cardiff attend le roi », jusqu'au 19 septembre, jour des funérailles, sur BFM TV : « procession du convoi *funéraire* à travers Londres... ».

Est-il nécessaire de rappeler que :

- funèbre concerne « la mort et/ou les funérailles » ;
- funéraire concerne les « tombes et cimetières » [TLF(i)].

Plus simplement : tout est **funèbre** jusqu'au cimetière où les choses deviennent **funéraires**.

Joseph de Miribel

## Une revue en trop ?

Pensez à la déposer au bureau, chez le médecin, le coiffeur, un commerçant...

# Mode des mots (3)

---

## Dans les médias : glaçant, c'est agaçant !

« Julien Courbet en Gironde : son témoignage glaçant sur les incendies » (*Télérama*). « Un spectacle glaçant mais nécessaire » (*La Montagne*). « Un cri glaçant dans l'Antarctique » (*Le Point*). « Le récit glaçant d'un chef de bataillon ukrainien » (*L'Express*). « Un clip glaçant » (*Sud-Ouest*). « Des chercheurs dressent un constat glaçant » (*Geo*), etc.

Ces titres relevés dans la presse ces dernières semaines illustrent l'irritant engouement des médias pour l'adjectif *glaçant*. Les professionnels ont abandonné les **terrifiant**, **effarant**, **effrayant**, **horifique**, **impressionnant**, **saisissant**, **menaçant** ou encore **alarmant** qui sont pourtant à leur disposition dans tous les dictionnaires des synonymes. Non, ils s'en tiennent depuis plusieurs mois à *glaçant*, en usent et en abusent, illustrant ainsi l'esprit moutonnier qui règne dans leur corporation. Le métier de journaliste devrait pourtant requérir un minimum d'imagination, d'audace et d'originalité. Mais non. Le panurgisme est de règle dans bon nombre d'organes de presse.

*Glaçant* est ainsi devenu l'adjectif à la mode et fourre-tout qui permet de caractériser grossièrement ce qui provoque la crainte ou l'émotion. C'est évidemment plus simple que d'avoir à se casser la tête pour rechercher la précision ou la nuance. Peu importe que ce mot ait été détourné de son sens initial : « synonyme de *glacial* » (seule définition mentionnée chez Larousse et dans le *Dictionnaire de l'Académie française*). Il témoigne de l'appauvrissement de la langue et de la régression intellectuelle chez ceux qui l'utilisent. (À suivre.)

Pierre Gusdorf

# Mettre l'accent

---

Nous avons déjà traité de l'impérieuse nécessité d'**accentuer les noms propres**<sup>1</sup> ; nous y revenons avec deux cas de politonymes, symptomatiques de l'aliénation des Français qui pensent que leur langue serait illégitime à exprimer une identité étrangère.

## Le Brunéi

La graphie du nom de ce riche sultanat pétrolier du nord de Bornéo pose un problème dans l'usage français.

Il est bien enregistré à l'ONU, par le pays lui-même sous la forme française régulière **Brunéi**. Aussi, on le retrouve ainsi à des dizaines de millions d'exemplaires sur la toile.

Comment expliquer que des Français l'écrivent « *Brunei* » ? C'est la graphie anglo-saxonne. Ce constat est en lui-même une explication. Même si la liste de l'ONU ne peut pas faire autorité pour la norme française quand elle ne respecte pas les structures régulières du français, comment justifier que l'usage officiel ne la suive pas quand elle est conforme, et préfère, même pour l'usage courant, adopter la forme anglo-saxonne prétendument internationale ? L'usage ? Il est clairement établi.

Les variantes, *Brunéï* et *Brunei*, sont (devenues) rares.

L'accentuation **Brunéi** permet en français la prononciation [brynei]. La séquence *-éi-* n'est pas extraordinaire, elle se retrouve dans le corps de mots comme *réitérer*, *déifier*...

La prononciation à l'allemande [brynaj] voire [brunaj], qu'on entend trop souvent, est le signe du malaise devant la terminaison *-ei* qui n'existe pas en français.

---

1. « Nigéria », in *DLF* n° 225, 2007, page 24.

Sans accent, la prononciation, après le passage par [bryneʃ] comme *oseille*, se fixerait sur [bryne] comme dans *neige* ou *Ney*.

Quel obstacle y a-t-il à suivre le nom français enregistré à l'ONU, conforme au système graphématique de la langue française ?

Permettons à **Brunéi** de continuer à rimer avec *Pompéi*.

## Nioué

Le nom de cette île polynésienne pose un problème analogue à *Brunéi*. Cet État en « libre association » avec la Nouvelle-Zélande n'est pas membre de l'ONU mais y est enregistré sous la forme régulière **Nioué** pour le français.

Là aussi on constate que beaucoup de Français, y compris pour l'usage officiel, adoptent la graphie anglo-saxonne *Niue*, qui est simplement imprononçable en français.

Ce petit pays est peu connu ; son nom est donc d'un usage peu courant, et l'hésitation crée une insécurité qui se traduit par une diversité de graphies.

Wikipédia, par exemple (comme les autres sources de référence qui disent enregistrer l'usage), ne sait plus où donner de la tête.

Après *Niue* en titre, l'article commence par « Niué ou Niue /nju.e/ ou Nioué (*en anglais* Niue, *en niuéen* Niuë) ». Autrement dit, il reconnaît avoir choisi l'anglais comme titre pour l'article français.

Pour justifier la multiplicité des formes, des notes renvoient à une source des Nations unies pour la forme authentiquement française **Nioué**, et au ministère français de l'Europe et des Affaires étrangères pour la forme bâtarde *Niué*. Ce n'est pas là le moindre des paradoxes. La forme anglaise *Niue* n'y est même pas justifiée, comme si c'était une évidence pour l'entrée de l'article français.

C'est là une application du principe voulant imposer un nom identique dans toutes les langues, dogme, utopique et irréaliste, niant la diversité linguistique. Comme par hasard la forme internationale est systématiquement conforme au choix anglo-saxon.

Il faut bien reconnaître que Wikipédia est devenu de fait la principale source normative pour le grand public. Pour cesser d'entretenir une confusion malsaine, et remettre chacun à sa place, il suffit d'écrire :

« **Nioué** (en anglais *Niue*, en niouéen *Niuë*) », et de reléguer dans les notes tout ce qu'on veut garder du reste<sup>2</sup>.

**Ange Bizet\***

Délégation de l'Yonne

---

2. Pour intervenir sur Wiki, il faut disposer de références publiées... Eh bien en voilà une !

\* Administrateur de la Société française d'onomastique, membre du Collège d'experts des Affaires étrangères pour l'enrichissement de la langue française, expert de la Commission nationale de toponymie du Conseil national de l'information géographique.

---

# LGBTQIA+

---

**Avertissement** : les remarques qui suivent se veulent exclusivement consacrées à un champ sémantique qui se développe rapidement autour des mots *sexe* (comme la petite case qu'il vous fallait cocher sur certains formulaires administratifs) et *identité*. Les remarques se veulent dénuées de toute connotation politique, sociale, morale ou médicale.

Les premières lettres du sigle, titre de cet article (et les couleurs de l'arc-en-ciel qui les accompagnent), nous sont aujourd'hui bien connues. Elles symbolisent les personnes qui ne se disent pas hétérosexuelles : L pour *lesbiennes*, G pour *gays*, B pour *bisexuels* (*bi*, par apocope), T pour *transsexuels* (*trans*, par apocope). Sont venues plus récemment s'ajouter Q pour *queer*, qui désigne « tout homme ou toute femme ayant une sexualité alternative de l'hétérosexualité ». Mais la notion de *queer* s'est précisée et inclut maintenant les *intersexués* (le I du sigle), « personnes entre deux identités de genre », et les *asexués* (le A du sigle), des « personnes sans sexualité », l'*identité de genre* étant le fait de se considérer comme un homme, une femme, un transgenre ou tout autre terme identifiant.

Quant au + du sigle, il symbolise les *pansexuels*, « personnes attirées, émotionnellement ou sexuellement, par des personnes quel que soit leur genre ».

Quelle est donc la différence entre *sexe* et *genre* ? Dans les années 1970, des féministes, motivées par l'adage de Simone de Beauvoir (« *On ne naît pas femme, on le devient* »), ont tenté de s'opposer au système binaire et normatif qui prévalait. Chaque personne devrait avoir le droit de se définir autrement que comme un homme ou comme une femme, en d'autres mots de différencier son sexe biologique de son genre social.

L'OMS a précisé le sens de ces deux mots :

**Sexe** « *se réfère aux caractéristiques biologiques et physiologiques qui différencient les hommes des femmes, comme les organes reproductifs, les chromosomes, les hormones, etc.* ».

**Genre** « *sert à évoquer les rôles qui sont déterminés socialement, les comportements, les activités et les attributs qu'une société considère comme appropriés pour les hommes et les femmes* ».

C'est en 1952 qu'a eu lieu la première opération transgenre réussie : un certain George est devenu Christine et c'est en 1956 que l'on a utilisé pour la première fois le mot *transsexualisme*, soit le « sentiment d'être semblable à un sujet de l'autre sexe ». Et l'on parle donc de personnes *trans* (de l'autre côté de la limite) ou *transgenre*. À l'inverse, les personnes *cis* (du latin « du même côté ») ou *cisgenre*, ou *cissexuel* se sentent bien dans leur peau : leur identité de genre va de pair avec le sexe « assigné » à leur naissance sur la base de sa conformation anatomique. Mais il est également des personnes qui ne se reconnaissent dans aucune des deux assignations à la naissance, homme ou femme : ce sont les *non-binaires*.

Les variations d'identité que nous avons relevées, ces inadéquations entre le sexe biologique et le sexe ressenti, peuvent provoquer chez ceux qui les vivent de l'inconfort, voire de la souffrance. On parle alors de *dysphorie de genre*.

Élisabeth de Lesparda

# Dans l'air du temps

---

Cette conversation truffée d'anglicismes vous irritera. Mais saurez-vous les remplacer tous par leur équivalent français ?

- 1 – Bonjour, ne devais-tu pas passer me voir hier ?
- 2 – Oh pardon, j'avais complètement *zappé*.
- 3 – Ce n'est pas grave : ce sera pour la prochaine fois. Ça va au moins ?
- 4 Tu n'as pas l'air très en forme.
- 5 – C'est pas vraiment *top*. J'ai fait un *burn-out* parce que je *speedais* trop.
- 6 Dans ma *start-up*, un *business* de *webdesign*, il y a un *workflow* de
- 7 fou, j'ai le *boss* sans arrêt sur le dos. En plus, il y a des *briefings* et des
- 8 *débriefings* toutes les semaines. Ils m'ont conseillé de faire un *break*
- 9 et de suivre un traitement. Le problème, c'est que si je *stoppe*
- 10 pendant une semaine, après je serai *overbooké*, j'aurai un *backlog* à
- 11 rattraper et ce sera un *challenge* pour moi de respecter le *planning*
- 12 et de tout *manager*.
- 13 – J'espère que ça ne va pas trop *impacter* ta santé et ta vie de famille.
- 14 Je me demande si tu n'es pas un peu trop *focus* sur ton *job*. Si j'étais
- 15 toi, je ferais un peu de *jogging*, ça te *reboosterait*, et tu retrouverais
- 16 ton *punch* et ton moral de *winner*.
- 17 – Merci de ton conseil. Et pour toi, *tout est OK* ?

Serge Hanrigou

Correction

2 : oublié. 5 : Ce n'est pas la grande forme / j'ai fait un syndrome d'épuisement professionnel / j'étais débordé. 6 : jeune pousse / une entreprise de conception graphique pour internet / énorme charge de travail. 7 : patron / des réunions de travail (d'information). 8 : séances de mise au point / une pause. 9 : j'arrête. 10 : submergé / arriéré de travail. 11 : défi ou gageure (prononcer *jure*) / programme ou emploi du temps ou les délais. 12 : gérer ou résoudre. 13 : affecter ou avoir des répercussions sur. 14 : obsédé ou pris par / travail. 15 : course à pied ou jogging / ça te stimulerait ou doperait ou remonterait. 16 : ta combativité ou ta pugnacité / ton moral de battant. 17 : tout va bien.

# Boby Lapointe

---

## Un prestidigitateur des mots

Cet étonnant artiste est né à Pézenas le 16 avril 1922. Il est apparu en 1960 dans **Tirez sur le pianiste**, film de **François Truffaut**.

Accompagné au piano par **Charles Aznavour**, **Boby Lapointe** chante sa chanson **Avanie et Framboise**, dont les paroles sont si bizarres que le producteur exige qu'elle soit sous-titrée.

Il se produit dans des cabarets et se lie avec **Georges Brassens**. Boby Lapointe écrit et interprète une soixantaine de chansons dont les textes, marqués par une fantaisie débridée, sont difficiles à chanter et même à comprendre, car ils sont bourrés de jeux de mots. Son style lui interdit d'accéder à la popularité qu'il mérite. Il fait du cinéma, notamment chez **Claude Sautet** et **Pierre Granier-Deferre**. En 1972, il meurt d'un cancer. Sa renommée n'a fait que grandir depuis lors. Selon **Jean-Claude Carrière**, il a réinventé des formes de la poésie baroque médiévale.

Amoureux des mots, proche de l'**Oulipo**, Lapointe crée un style inimitable, fondé sur une incroyable créativité lexicale à base de calembours, contrepèteries et maintes autres figures de style aux noms savants. Ainsi la chanson **Ta Katie t'a quitté** est faite d'allitérations en *t* et en *k*. **Le papa du papa du papa de mon papa** regroupe à la fois des calembours, des allitérations en *m* et en *l* et des assonances en *a*. **Le tube de toilette** est une suite de paronomases. Un professeur de rhétorique passerait des mois à décortiquer ces textes.

Aujourd'hui, ses chansons sont reprises par de nombreux artistes et musiciens de jazz. **La Maman des poissons** est chantée dans les écoles. **Pierre Perret** ne cesse de lui rendre hommage et **Daniel Pennac** considère **Ça va, ça vient** comme la plus belle chanson d'amour. On n'a pas fini d'entendre chanter Boby Lapointe.

Pierre Gusdorf

# Le français pour Patrice Dallaire

---

À l'occasion de la publication de son ouvrage *La tranquille soumission de la France à l'anglais*, notre invité d'honneur a pris la peine de rédiger la conférence qu'il a prononcée lors de notre déjeuner d'automne (voir p. II), ce dont nous le remercions de tout cœur. Nous la publierons intégralement sur le site de DLF. En voici des extraits.



C'est un honneur de m'adresser à vous aujourd'hui, étant, si je ne me trompe, le premier Québécois à être invité par DLF depuis 1995, époque du dernier référendum québécois sur l'indépendance.

En 1995, nous jouions notre avenir politique.

Aujourd'hui, plus que jamais, nous jouons notre avenir comme peuple. Et nous avons besoin de la France. D'une France forte. D'une France qui assume son rôle en s'affirmant comme le haut lieu de notre culture. D'une France qui affirme et assure la prépondérance de la langue nationale, partout sur son territoire. [...]

Vous connaissez l'état de délabrement linguistique dans lequel la langue française se retrouve, aujourd'hui, en France. Et vous êtes conscients que cette situation est en grande partie le résultat de notre propre insouciance, je dirais même de notre désinvolture. Vous savez à quel point l'usage de notre langue recule sous les coups de boutoir de la culture anglo-américaine ; y compris sur le marché du travail.

Vous constatez tous les jours à quel point la langue de la mondialisation, ce bulldozer, remplit son rôle d'intermédiaire sur le chemin qui

amène au nivellement des autres cultures. Bref, je n'ai pas à vous convaincre de l'urgence de la situation. [...]

Mais justement, l'État en France, que fait-il ?

Quand on pense que depuis cinq ans l'Élysée parraine un sommet économique et d'affaires qu'on intitule sans gêne « *Choose France : an Initiative of the President of the French Republic* », que le chef de l'État, le gardien de la Constitution, et son entourage ne se rendent même pas compte du ridicule dont ils se drapent. On est, à mon avis, dans l'avilissement au profit de l'argent.

Confortablement installés dans la fausse sécurité de leurs certitudes, aveuglés par un portrait qu'ils se font de la France d'un autre siècle, certains disent qu'ici en France il n'y a pas de danger. Pas de danger ? Le français est menacé, partout, y compris ici ! [...]

Braudel abordait la question de la langue pour dire que la pérennité de la civilisation française dépendait du rayonnement de sa langue et de sa culture, lequel passait, notamment, par le « ... *triomphe de la langue française, des habitudes françaises, des modes françaises* », à l'intérieur de ses frontières et obligatoirement ailleurs en Europe et dans le monde.

Or, vous le savez, ce n'est pas ce qui se passe, tant s'en faut. Sinon, le travail d'une association comme la vôtre ne serait pas si nécessaire [...].

Permettez-moi de revenir sur un point : l'exemplarité de l'État. Cette exemplarité est fondamentale, parce qu'elle dicte la référence commune. Si l'État laisse faire, s'il s'en remet aux lois du marché, si en n'insistant pas sur la présence et l'utilisation du français, partout, il envoie un signal à l'effet que le français est optionnel, que les produits culturels sont des marchandises comme les autres, alors il ne joue pas son rôle envers la nation. Cela est vrai au Québec comme en France.

Je dirais que la langue française est le mortier qui tient l'édifice national en place et si l'État laisse celui-ci s'effriter, s'il ne fait pas, périodiquement, une opération de renforcement des structures, et non pas un simple ravalement, alors, tôt ou tard, il faudra en payer le prix. Car l'inaction gouvernementale, pour poursuivre la métaphore,

a pour effet non seulement de laisser la façade de l'édifice se couvrir de résidus de toutes sortes, mais, à la longue, l'édifice même risque de s'écrouler faute d'entretien.

Bref, la question que nous devons nous poser, collectivement, est :  
« Allons-nous, sans réagir, laisser le génie de plusieurs siècles être enseveli sous les décombres d'une mondialisation débridée ? »

Je suis de ceux qui croient qu'il faut réagir avec vigueur. Et la contre-attaque doit partir de l'État, de son exemplarité. [...]

L'État doit aussi prendre la pleine mesure du problème. En France, cela veut dire une vaste enquête et un bilan de la situation du français, en entreprise privée, comme publique, dans les institutions d'enseignement supérieur, dans les communications et la publicité, etc. Cet état des lieux permettra ensuite de faire un suivi dans le temps et de voir si les correctifs apportés ont changé les tendances. [...]

Il y a urgence linguistique comme il y a urgence climatique. Dans les deux cas, il faut reconnaître le problème et adopter des mesures énergiques pour remédier à la situation. Dans les deux cas, sans pouvoir renverser, du jour au lendemain, une situation qui s'est développée sur des générations, il faut immédiatement adopter des mesures pour arrêter le déclin et mitiger les dommages causés à notre langue comme à l'environnement...



**Patrice Dallaire**, diplomate de carrière, a œuvré aux niveaux canadien et international. Sa formation a été centrée sur les relations internationales, la diplomatie et les langues étrangères. Il a exercé dans les secteurs privé et public, et dans des organisations internationales, notamment en tant que conseiller spécial du Premier ministre du Québec et directeur de cabinet adjoint du chef du Bloc québécois au Parlement du Canada. Il fut également représentant du Québec au Canada atlantique dans les années 1990 et, de 2003 à 2006, diplomate en Chine, à titre de chef de poste du Bureau du Québec. Il a été de nouveau (2009-2013) en poste à Pékin, comme vice-président et directeur général de CDPQ Chine, filiale de la Caisse de dépôt et placement du Québec (CPDQ), avant d'être secrétaire adjoint au ministère du Conseil exécutif du Québec.

Il a publié divers essais et chapitres d'ouvrages portant notamment sur le Québec, l'Acadie et la Chine, et, cette année, *Réveillez-vous... bordel ! La tranquille soumission de la France à l'anglais* (voir p. II).

Patrice Dallaire est doctorant en cotutelle internationale à l'université Laval au Québec et à l'Université de Paris.

**Distinction** : médaille Léger-Comeau (plus haute décoration de la Société nationale de l'Acadie).

# Le journalisme pour Monique Raux

---

© Carl Edouin



**Lauréate du prix Richelieu 2020, pour la presse régionale (voir p. 4 et *DLF* n° 285), Monique Raux nous a adressé le discours de remerciement qu'elle avait rédigé pour la cérémonie de remise des prix, le 9 juin 2022, dans le salon Édouard-Bonnefous de l'Institut de France.**

C'est un grand honneur et un double plaisir pour moi d'être ici, aujourd'hui, dans ce haut lieu de la culture et du patrimoine, pour recevoir le prix Richelieu 2020. Double plaisir, parce qu'il y a d'abord eu l'annonce – si inattendue ! – au printemps 2020 de cette distinction.

C'était juste avant le, non, « les » confinements... et puis, il y a quelques semaines, cet autre courrier qui m'informait de la tenue de cette cérémonie. Qui a réactivé le plaisir. Et l'émotion.

À vrai dire je n'espérais plus... Je n'étais ni triste ni déçue, ni même frustrée, le simple fait d'avoir été distinguée suffisait à mon bonheur.

Et me voici, journaliste de la Presse quotidienne régionale de l'Est, en brillante compagnie. Plus que jamais, à la lumière de l'actualité si brûlante qui nous occupe depuis des mois et nous bouscule, je me dis que le rôle des journalistes est indispensable.

Les réseaux sociaux, dans l'urgence, souvent dans l'approximation ou la manipulation, nous bombardent d' « informations » fausses, tronquées,

orientées grâce aux algorithmes, diffusées par des non-journalistes, des pseudo-experts, ou des témoins... La vie, le monde et son chaos, en quelques dizaines de signes, saupoudrés de fautes souvent... pour collecter le maximum de clics.

Les journaux, et je parle ici de la presse écrite à laquelle j'ai eu le bonheur et l'honneur d'appartenir, confrontés à la révolution numérique, se sont réinventés mais ils demeurent pour beaucoup un moyen de comprendre le monde. À condition peut-être de prendre un peu plus de temps qu'un bref coup d'œil sur un smartphone.

Écrire court, écrire vite, mais écrire bien. « Écrire pour son lecteur », c'était le titre d'une formation au Centre de formation professionnelle des journalistes ! Après tout, le lecteur doit prendre plaisir à lire son journal en même temps qu'il s'informe...

Plus que jamais ce mot d'une collègue de *L'Est républicain* – devenue une amie – à l'époque où j'étais journaliste au *Républicain lorrain* résonne en moi : « *Ce métier, ce n'est rien d'autre que raconter la vie des gens aux gens.* » Qu'il s'agisse d'économie, de justice, de politique, de faits divers, de la covid ou de la guerre en Ukraine, que seraient les « papiers » s'ils ne disaient, avec des détails, et beaucoup d'humanité, un peu plus que l'information brute ? C'est ce que j'ai voulu partager avec mes lecteurs. Toujours.

**Monique Raux**, née le 23 avril 1957 à Nancy, journaliste.

Après des études de droit à Nancy, entre au *Républicain lorrain*, en 1979, comme pigiste et y fait l'essentiel de sa carrière journalistique jusqu'en septembre 2012 où elle passe sous pavillon *Est républicain*. Nommée chef adjoint de la Région, chargée, en particulier, de mettre du liant dans les relations entre les deux journaux. Il s'agissait alors d'échanger des articles. Les « papiers » des journalistes du RL étaient transmis à l'ER et vice versa.

Monique Raux est correspondante pour *Le Monde* depuis 1987.

# Sous-entendu... (suite)

---

Voici la suite du texte de la conférence\* prononcée par Laurent Pernot le 2 avril 2022 (cf. *DLF* n<sup>os</sup> 284 et 285).

## La « contrebande » de Louis Aragon

Les Anciens insistaient notamment sur l'utilité du sous-entendu dans les situations où la censure empêche la libre expression politique : par une remarquable continuité, on retrouve cette conviction de l'Antiquité jusqu'à notre époque. Les poèmes composés par Louis Aragon pendant l'Occupation reposent ainsi sur une utilisation systématique de cette même méthode, que l'auteur baptisa « contrebande » : « *La contrebande, en littérature, est l'art de faire naître les sentiments interdits avec les paroles autorisées.* »

Prenons l'exemple du poème intitulé « Le Temps des mots croisés », qui fut rédigé en 1939, quand Aragon était mobilisé, et qui parut dans *La Nouvelle Revue française*, pour être ensuite repris dans le recueil intitulé *Le Crève-cœur*, publié en 1941 par Jean Paulhan, chez Gallimard. Dès le titre, trois niveaux de sens se superposent :

1. Selon l'acception courante de la locution « mots croisés », ce poème se réfère au fait que la publication de mots croisés dans les journaux avait été interdite après la déclaration de guerre, par crainte que les grilles ne fussent utilisées à des fins d'espionnage, pour diffuser des messages codés. Aragon dénonce le contrôle de la presse et la censure instaurée à cause de la guerre.
2. Au sens littéral, les « mots croisés » désignent la communication entre l'auteur et la femme aimée. Ils représentent le temps heureux où le couple n'était pas encore séparé par la guerre et pouvait avoir des échanges ; et, par-delà l'histoire personnelle, les échanges de tous les amoureux, et, encore au-delà, toutes les formes d'échange et de communication. Évoquer ce passé revient à déplorer le malheur des particuliers et la répression de toute liberté d'expression.

3. Par allusion historique, les « mots croisés » évoquent les Croisades de l'époque médiévale. Ils symbolisent la nécessité de se reporter aux racines nationales et de retrouver les valeurs de l'histoire de France pour entreprendre la délivrance de la patrie, de même que les Croisés voulaient libérer Jérusalem.

Pris dans son ensemble, le poème exprime la tristesse pour le présent et dit la séparation de ceux qui s'aiment, la crainte et le désarroi. Mais il s'y ajoute un message d'espoir et d'action, à cause du mot *temps* figurant dans le titre ; ce mot suggère que la situation n'a qu'un temps, qu'elle ne doit pas durer, comme l'indique le dernier vers : « *et reviendra le temps des mots croisés* ». Le poète précise qu'il entend participer à l'effort de libération : « *Je veille c'est promis / Je veille.* » C'est ainsi que, derrière le « lamento », on pouvait entendre « un appel de clairon ». (À suivre.)

Laurent Pernot

---

\* À propos de deux de ses ouvrages : *L'Art du sous-entendu. Histoire - Théorie - Mode d'emploi* (Fayard) et *La Fièvre des urnes. 2 500 ans de passions électorales* (Éditions de l'Observatoire).

La date d'échéance de votre abonnement est inscrite sur l'étiquette de routage de votre revue.

**Vérifiez-la, avant de jeter l'enveloppe.  
C'est à cette date que vous aurez à cœur,  
nous l'espérons, de renouveler votre  
adhésion et votre abonnement.**

# Nouvelles publications



**PETIT MANUEL À L'USAGE DE CEUX QUI DOUTENT**, de Jean-Joseph Julaud

First Éditions, « L'antidoule », 2022, 240 pages, 16,95 €

Voici un ouvrage très précieux : bien que se présentant avec modestie comme un « petit » manuel, il vise à rien de moins qu'apaiser ce sentiment de doute obsédant, voisin du malaise, éprouvé lors de la recherche désespérée d'une référence culturelle oubliée. Ce que le *Dictionnaire de l'Académie française* définit élégamment comme « *état d'incertitude de l'esprit* ». Jean-Joseph Julaud offre un « tout-en-un » méthodique et organisé à l'instar de ses devanciers, les vénérables *Pour les Nuls*.

Ici, ceux dont la mémoire flanche peuvent explorer six tiroirs « miraculeux », au contenu rangé selon l'ordre chronologique, du Moyen Âge au <sup>XX</sup>e siècle, prolongés par une indispensable excursion en francophonie. En fait, ce vade-mecum de dépannage cognitif urgent procure de grands plaisirs : invitations à relire (ou à découvrir?) les plus belles pages de la littérature, visiter quelque château, cathédrale ou musée ignoré, rectifier de fâcheuses lacunes historiques, etc. Mais l'auteur nous rappelle, au détour des trois chapitres canoniques consacrés à la connaissance basique du français, que cet antidoule est principalement une exhortation à respecter la langue avec « *une vigilance de tous les instants* ». Car « *l'orthographe est la propriété du style* » et Sainte-Beuve se retournerait dans sa tombe si nous refusions de nous mesurer aux « *dix monstres du langage* », aux homonymes périlleux et autres perversités de la conjugaison. Une fois soulagée l'anxiété de nos amnésies, convenons que la maîtrise du français s'apparente à la conquête du Graal! **Monika Romani**



**100 FAUTES DE FRANÇAIS QUI NOUS AGAGENT**, de Jean Pruvost

Le Figaro littéraire, 2022, 160 pages, 9,90 €

Tout au long de cet opuscule au chiffre emblématique (cent fautes contre un sans-faute?), Jean Pruvost échange momentanément son titre de lexicographe contre celui de... psychologue du langage. En effet, cet universitaire conscient des effets dévastateurs d'un français mal prononcé et mal écrit sait parfaitement que l'humiliation se niche dans ces erreurs commises le plus souvent par des adultes... L'école est loin, mais la nécessité s'impose de rédiger un CV et de s'exprimer correctement lors de l'entretien d'embauche, sans oublier jamais que la séduction s'opère grâce au pouvoir de la parole. « *Il y a trop de mots* », se plaignait une écolière affolée par le poids de son manuel de lecture. Ici le vocabulaire est soigneusement choisi, élégamment accompagné de références littéraires. Et un apprentissage qui pourrait être fastidieux se transforme en délicieuse musarderie chez Colette, Proust, Alexandre Dumas, Victor Hugo, Valéry, Mallarmé et tant d'autres. Cependant, le lexique de la vie quotidienne tient sa place. Par exemple, cette vieille ambiguïté quant aux produits de toilette : déodorant ou désodorant? Manque une consonne et l'on bascule dans l'anglicisme, là où se fourvoya le magazine *Elle*. Il y a aussi le problème de la *fatigue*, quand on désire en faire un adjectif ou un participe présent (*g* ou *gu*?), de la *gaité* (pour le *e* ou le *^*), du verbe *communiquer* qui manifeste une certaine perversité dès lors qu'il s'agit de l'accorder (*qu* ou *c*?). En somme, si on ne maîtrise pas les trésors de l'étymologie (surtout pas de *h*!), on sera en peine de choisir un ou deux *r* pour conjuguer *courir* et ses dérivés. Pourtant, certains mots ont un pouvoir d'incantation. Ainsi de l'épithète *immarcescible*, piège à fautes évidemment, mais étrangement charmant. Ou du bizarre *ornithorynque*, malédiction des cruciverbistes! **M. R.**

**BESCHERELLE – CHRONOLOGIE. L'HISTOIRE DE LA LANGUE FRANÇAISE**, de Frédéric Duval, Jacques Dürrenmatt, Gilles Siouffi et Agnès Steuckardt, préface de Jean Pruvost  
Hatier, 2022, 320 pages, 19,90 €



Cette chronologie n'a rien de rébarbatif. Elle est même très séduisante, car elle n'est que suite de textes agréables à lire et d'illustrations en couleurs judicieusement choisies. Dans sa préface, notre ami Jean Pruvost s'offre l'occasion de nous parler de la chronologie « véritable passeport » pour voyager avec notre langue sur tous les continents, non seulement dans l'espace, mais aussi dans le temps. Grandes étapes, petites étapes, histoire mouvementée, tantôt attristante, tantôt réjouissante. Elle se présente, avec sa clarté, sa lumière, sa précision et son élégance, enrichie, et comme purifiée de siècle en siècle. Un traducteur lorrain des Psaumes a pu se désoler de ses imperfections. Des décennies plus tard, une grammaire de Port-Royal en propose une analyse logique. Contraints à l'exil par la révocation de l'édit de Nantes, les protestants vont la diffuser au cœur et à l'est de l'Europe. Traduction, ponctuation trouvent leurs défenseurs. L'arrivée du chemin de fer impose un nouveau lexique mais le *wagon* est réservé aux marchandises, tandis que les voyageurs effectuent leur trajet en *voiture*. Tous les à-côtés de la langue officielle, littéraire, élégante, sont suivis dans leur évolution, mais avec l'argot, la langue populaire n'est pas négligée. Et cette chronologie, dans son ordonnancement clair, est aussi un très beau livre d'images. Dessins, gravures, reproductions de tableaux, flattent l'œil. Bravo aux compositeurs de cette belle partition. **Jacques Dhaussy**

**30 JOURS POUR JACTER COMME MÉZIGUE. (RE)DÉCOUVRIR LES JOIES DE L'ARGOT EN S'AMUSANT**  
de Sylvain Vanderesse

Éditions de l'Opportun, 2022, 320 pages, 14,90 €



Voici un drôle de livre, présenté à la fois comme remède à la menace du gâtisme et comme un enrichissement du français. Et puisque ce sont d'honorables enseignants, linguistes et lexicographes qui nous y incitent, alors cédon à la délectation du parler argotique, sans complexes... Mais attention ! Il n'est pas question d'incitation au laisser-aller, car l'auteur a organisé de main de maître un apprentissage assidu d'un mois entier (nous serons fin prêts à la rentrée des classes). Sous des apparences ludiques, illustrations à la rescousse, quiz, charades, rébus, devinettes et mots croisés, le candidat est prié d'activer ses neurones. Le jeu des « chenilles » est particulièrement machiavélique ; fort heureusement (pour les nuls), chaque jour propose un corrigé complet. En pratiquant sérieusement les exercices, on reconnaît la valeur de l'argot, sorte de doublure du langage académique, imagé, concret, truculent, toujours prêt à flâner en marge de la société, traitant de tous les sujets avec une préférence marquée pour la gaudriole. On s'aperçoit aussi que c'est une langue difficile, truffée de secrets pour les initiés. Ce n'est pas parce qu'on lit dans le texte les auteurs du Grand Siècle qu'on déchiffrera aisément San-Antonio, Simonin, Queneau ou Perret ; quant à se faire accepter dans la bande de potes qui parlent verlan, c'est toute une éducation ! **M. R.**

**ON N'A PAS FINI D'EN PARLER ! DICTIONNAIRE SAVOUREUX DES SUBTILITÉS, AMBIGUÏTÉS ET INCONGRUITÉS DE LA LANGUE FRANÇAISE**  
de Dominique Metaillet

Éditions Favre, 2022, 264 pages, 19 €, liseuse 12,99 €

De A à Z, préparons-nous à faire des découvertes, à la fois instructives et réjouissantes, dans cet étrange dictionnaire qui ne doit son nom qu'au choix de l'ordre alphabétique.

Première surprise : l'Afrique inaugure le recueil, car cet immense continent est « l'avenir de la langue française ». La démographie est sans appel. Léopold Sédar Senghor avait déjà ouvert la voie de la créativité avec « *négritude* et *francité* », et le lexique s'enrichit continuellement (très inventif dans le domaine de la sexualité !). Cependant, l'auteur remarque, avec *Vintage* et *Voyageurs*, que nous vivons une période d'attraction excessive des anglicismes et américanimes. Le Brexit n'a absolument



rien changé, mais restons optimistes, le temps aidera à jeter le trop-plein dans les poubelles de l'Histoire. Pourraient subsister : *burn-out* et *soft power* (pour leur brièveté éclairante?). Et tous ceux qui se sont déjà incrustés dans nos dictionnaires... Mais le vrai charme de cet ouvrage, c'est le passage toujours inattendu d'une entrée à l'autre dont le fil rouge est la passion de la langue française. Ainsi *Animaux* fait-il la part belle à La Fontaine et à la sémantique du bestiaire, suivi d'*Anthroponymes* (où il est question de Poubelle...) et la lettre A se termine par une bonne leçon d'*Argot*. On fera une pause chez les *Femmes*, élégamment traitées (« *Madame est servie* ») qu'il convient évidemment de joindre à *Inclusive* (écriture). On vérifiera son niveau linguistique dans les mots *Disparus* et dans les *Étymologies*. Mais ce qui nous mènera certainement à un trouble hors limites, c'est la découverte des *Équivoques* : Dominique Mataillet y démontre comment le célèbre adage de Rivarol (« *Ce qui n'est pas clair n'est pas français* ») peut être joyeusement discuté! **M. R.**

### À signaler :

- **DU 0 AU ZÉRO FAUTE. 30 DICTÉES, FUTÉES ET ORIGINALES, EXPLIQUÉES ET COMMENTÉES**, de Philippe Dessouliers (Ellipses, 2021, 238 p., 12,50 €, liseuse 10,99 €).
- **LES IRRÉDUCTIBLES MOTS GAULOIS DANS LA LANGUE FRANÇAISE**, de Jacques Lacroix, préface de Sir Michael Edwards, de l'Académie française (Lemme EDIT, 2022, 2<sup>e</sup> édition revue et augmentée, 178 p., 19,90 €).
- **J'AIME LA FRANCE**, sous la direction d'Alfred Gilder et de Patrice Molle (Éditions Glyphe, 2022, 200 p., 24 €, version numérique 13,99 €).
- **DICTIONNAIRE ÉTYMOLOGIQUE DES HYDRONYMES ET TOPONYMES NAUTIQUES. HISTOIRES D'EAUX. FLEUVES, RIVIÈRES, LACS, CAPS, BAIES ET ÎLES DE LA FRANCE**, de Jean Maillet, préface de Jean Pruvost (Honoré Champion, « Champion les dictionnaires », 2022, 672 p., 32 €).

\* \* \*

- **UNE LONGUE ROUTE POUR M'UNIR AU CHANT FRANÇAIS**, de François Cheng, de l'Académie française (Albin Michel, 2022, 252 p., 17,90 €, liseuse 12,99 €).
  - **UNE DICTÉE PEUT TOUT CHANGER**, de Rachid Santaki (Marabooks, « Sciences humaines », 2022, 160 p., 15,90 €).
  - **LES 1001 EXPRESSIONS PRÉFÉRÉES DES FRANÇAIS. TOUT SAVOIR SUR LEURS ORIGINES, LEURS SENS ET LEUR BON USAGE**, de Georges Planelles (Les Éditions de l'Opportun, 2022, 1 152 p., 16,90 €).
  - **DICTIONNAIRE INSOLITE DE LA MER**, de Denis-Michel Boëll (Cosmopole, 2022, 192 p., 15 €).
  - **MALAISE DANS LA LANGUE FRANÇAISE. PROMOUVOIR LE FRANÇAIS AU TEMPS DE SA DÉCONSTRUCTION**, sous la direction de Sami Bionni (Cerf, 2022, 258 p., 20 €, liseuse 14,99 €).
  - **LES 101 MOTS DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE. PETIT GUIDE DU VOCABULAIRE ESSENTIEL DE LA SCIENCE DES DONNÉES ET DE L'INTELLIGENCE ARTIFICIELLE**, collectif, préface de Rémi Quirion, présentation de Gérard Pelletier (DataFranca, 2022, 102 p., 20 € ou 20 \$).
  - **ORALITÉ ET DIDACTIQUE DU FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE**, de Corinne Weber (Lambert-Lucas, 2022, 184 p., 30 €).
- Aux éditions Ophrys, « L'essentiel français », 2022 :
- **LE FRANÇAIS AU QUÉBEC ET EN AMÉRIQUE DU NORD**, de France Martineau, Wim Remysen et André Thibault (384 p., 18 €).
  - **RÉPERTOIRE DES NOMS PROPRES À L'ORIGINE DE MOTS FRANÇAIS**, de Claude Guimier (260 p., 18 €).

# Vie

# de l'association

## Sommaire

Déjeuner parisien .....	II
Nouvelles des délégations .....	II
Victoire partielle .....	IV
Venez à nous .....	IV
Tribune .....	V
Assemblée générale ordinaire .....	VI
Pouvoir .....	VI
Invitation et coupon-réponse .....	VII

À quoi ça sert la poésie ? .....	VIII
Merci ! .....	IX
Trouvez l'auteur .....	IX
Solution des mots croisés .....	IX
Échos .....	X
Comité d'honneur .....	XIII
Bulletin d'adhésion .....	XIV
Prochaines réunions .....	3 <sup>e</sup> de couverture

### Défense de la langue française

Siège social : 23, quai de Conti, 75006 Paris.

**S'adresser exclusivement** au secrétariat :

**222, avenue de Versailles, 75016 Paris.**

Tél. : 01 42 65 08 87.

**Fondateur** : Paul Camus (†), ingénieur ECP.

**Vice-président honoraire** : M. Antoine Blanc.

**Administrateurs honoraires** : Pr Pierre Arhan, MM. Jacques-Yves du Brusle de Rouvroy, M<sup>e</sup> Jean-Claude Amboise.

**Président** : M. Xavier Darcos, de l'Académie française.

**Vice-présidents** : MM. Christophe Faÿ et Jean Pruvost.

**Trésorier** : M. Franck Sudon.

**Trésorière adjointe** : M<sup>me</sup> Corinne Mallarmé.

**Secrétaire générale** : M<sup>me</sup> Guillemette Mouren-Verret.

**Secrétaire général adjoint** : M. Marceau Déchamps, vice-président d'honneur.

**Administrateurs** : MM. Ange Bizet, Jean-Pierre Colignon, Jacques Dhaussy, Marc Favre d'Échallens, Claude Gangloff, Pierre Gusdorf, Philippe Jullian-Gaufrès, Dominique Hoppe, Philippe Le Pape, Michel Mourlet, M<sup>me</sup> Françoise de Oliveira, vice-présidente d'honneur, M. Alain Roblet, M<sup>me</sup> Anne Rosnoblet, MM. Jean-Marc Schroeder, François Taillandier et M<sup>me</sup> Marie Treps.

**Avec le soutien de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.**

**Cercle Ambroise-Paré**

**Cercle Blaise-Pascal** : présidente, M<sup>me</sup> Paule Piednoir.

**Cercle des enfants** : présidente, M<sup>me</sup> Françoise Etoa.

**Cercle franco-allemand Goethe** : président, M. Douglas Broomer.

**Cercle François-Seydoux**

**Cercle des journalistes** : président, M. Jean-Pierre Colignon.

**Cercle Paul-Valéry** : présidente, M<sup>me</sup> Anne-Marie Lathière.

# Déjeuner parisien

---

Le jeudi 6 octobre, c'est du Québec que notre invité **Patrice Dallaire**, diplomate, est venu, tel un lanceur d'alerte, nous dire *Réveillez-vous... bordel ! La tranquille soumission de la France à l'anglais* (Vérone Éditions, 2022, 84 p., 10,50 €. Voir la recension de cet ouvrage dans le n° 285 de *DLF*). En effet, à son retour en France, deux ans après l'épisode covid, il a été frappé par l'envahissement de l'anglais dans la publicité, les entreprises, les médias, etc. Il pense que la France doit lutter contre cette dérive car « *il faut sauver la langue française et la francophonie* ». Son attachement à la langue française, sa fougue et son dynamisme nous ont encouragés ainsi que sa générosité – il nous a offert le produit de la vente de son livre pour prouver son soutien à *DLF*. Merci, mille fois, cher Patrice, et à bientôt! **Corinne Mallarmé**

# Nouvelles des délégations

---

## CHER

Du **président Alain Roblet** : « *En dehors des émissions radiophoniques qui se déroulent tout au long de l'année, le programme des activités du premier trimestre 2023 prévoit plus particulièrement : – l'assemblée générale de la délégation, en janvier, à Menetou-Salon, suivie d'un moment de convivialité ; – le concours du Plumier d'or, au cours de la semaine du 16 au 21 janvier ; – trois actions au cours de la Semaine de la langue française et de la francophonie, du 18 au 26 mars : le déroulement des épreuves du Plumier d'argent, la remise des récompenses du concours distrayant de français pour les jeunes de 18 à 25 ans et une communication en liaison avec les médias locaux.* »

## FRANCHE-COMTÉ

Une nouvelle équipe a été élue, le 19 octobre, au cours de l'assemblée générale de la délégation : **M. Jean-Marie Meyer**, président, **M<sup>me</sup> Claude Adgé**, vice-présidente, **M. Claude**

**Guyard**, secrétaire, **M<sup>me</sup> Anne-Marie Marion**, trésorière. Nous adressons nos très vifs remerciements à l'ancienne équipe que présidait M<sup>me</sup> Adgé et dont la si dynamique secrétaire était **M<sup>me</sup> Nicole Eymin**, et, avec nos félicitations, nos chaleureux encouragements à la nouvelle équipe.

**M. Meyer** nous écrit : « *Pour l'avenir, l'objectif fondamental de la délégation est que les membres se rencontrent régulièrement pour se connaître, se découvrir, échanger sur des thèmes culturels et s'engager individuellement et collectivement pour défendre la langue française partout où chacun se trouve.*

*La première action envisagée, pour la fin de l'année 2022, est d'inciter d'urgence des élèves de 4<sup>e</sup>, leurs professeurs et leurs collègues à s'inscrire au concours du Plumier d'or 2023.* »

## HAUTES-PYRÉNÉES

De la **présidente Françoise Omer** : « *Notre principal projet est de rétablir, au début de 2023, la dictée annuelle qui connaissait un vif succès,*

*mais que nous avons dû annuler au moment du confinement. Elle aura lieu dans une salle de Tarbes et sera ouverte à tous, adolescents et adultes. [...] Elle permettra de faire connaître DLF et d'attirer d'éventuels nouveaux membres.*

### GARD

Le **président Alain Sulmon** nous écrit : « *Nous n'avons pas encore établi notre calendrier pour 2023, mais je peux tout de même confirmer que nous tiendrons notre seconde soirée littéraire à Uzès le jeudi 23 janvier.* »

### LOT

De la **présidente Sandrine Mage** : « *Nos réunions restent régulières et notre point fort en fin d'année fut notre rendez-vous, le 18 octobre, à Gagnac/Cère : apprentissage de faits historiques et découverte du patrimoine restauré. La matinée très enrichissante a été suivie d'un repas au restaurant du village, en compagnie de la maire et de son adjoint, très attachés à notre association et à ses valeurs. Notre réunion mensuelle s'est déroulée ensuite dans une salle prêtée par la mairie, en compagnie des élus qui ont pu constater la qualité des nos échanges et de nos projets : nous terminons la 5<sup>e</sup> Lettre (jeux, littérature, poésie, articles...) que l'on devrait vous présenter en janvier... »*

### LYON

Rencontre avec des poètes, le 18 janvier à 14 h 30, au centre culturel d'Écully, 27, rue Édouard-Aynard. Auteurs ou auditeurs, inscrivez-vous, avant le 10 janvier, auprès d'**Éliane Moras** au 04 78 43 29 67 ou [ccclangue69130@gmail.com](mailto:ccclangue69130@gmail.com).

### PAYS DE SAVOIE

Du **secrétaire Lucien Berthet** : « *L'assemblée générale, le 29 octobre, a été consacrée au bilan des deux dernières années et aux élections des administrateurs puis des membres du bureau. Le programme des prochains mois – fin de l'année 2022 et 1<sup>er</sup> trimestre 2023 – a été ébauché ; il sera*

*complété lors du prochain CA, en janvier :*  
– *suivi du recours contre la ville de Cluses (“Miami street food festival”);*  
– *relance de nos démarches auprès des présidents des conseils départementaux 73-74 pour qu'une clause de respect de la langue française soit enfin introduite dans les formulaires de demandes de subventions;*  
– *courriel général à envoyer aux communes stations de ski pour que leur communication respecte notre langue et évite les anglicismes abusifs.* »

### SUISSE

Le **président Aurèle Challet** nous fait savoir que la délégation DLFs (Défense de la langue française en Suisse) a obtenu la possibilité de louer un stand au Salon du livre de Genève (22-26 mars) et qu'elle organisera, à cette occasion, une conférence et un séminaire, pour faire connaître l'association et les combats qu'elle mène. « *Tous les membres de DLF sont les bienvenus et un accueil particulier leur sera réservé dans le petit espace ménagé lors de ce grand rendez-vous culturel international.* »

### TOURAINES

Le **président Philippe Le Pape** nous écrit : « *Janvier, février, mars seront ponctués par un certain nombre de conférences dont les dates ne sont pas encore fixées. En mars, je ferai une conférence sur le thème : “Le français, langue indo-européenne”, dans le cadre de l'animation d'une association de service (Lions Club).* »

### YONNE

Du **président Ange Bizet** :  
« *L'assemblée générale de l'ADELFY (Association de défense et d'étude de la langue française de l'Yonne) aura lieu le 24 janvier.*  
– *7 février, conférence à Joigny salle Debussy. Le thème reste à choisir.*  
– *31 mars : “Chanson française” en partenariat avec Entre-Nous, dans l'Yonne, lieu pas encore confirmé.* »

# Victoire partielle

---

## Le tribunal ordonne le retrait de la dénomination « *Health Data Hub* »

L'Association francophonie avenir (AFRAV) avait attaqué l'État au sujet des marques « *Choose France* », « *La French Tech* », « *Next 40* », « *Health Data Hub* » et « *French Impact* ». Ces dénominations ou labels concernent des organismes publics dépendant de divers ministères. L'action de l'AFRAV était fondée sur le titre 1<sup>er</sup>, article 2 de la Constitution, qui dispose que « *la langue de la République est le français* » et sur l'article 14 de la « loi Toubon », qui dit que « *l'emploi d'une marque de fabrique, de commerce ou de service constituée d'une expression ou d'un terme étrangers est interdit aux personnes morales de droit public* ».

Le tribunal administratif a rendu ses décisions les 6 et 20 octobre 2022. Il donne raison à l'AFRAV pour ce qui concerne la marque « *Health Data Hub* », qui désigne la plateforme de données du ministère de la Santé ; cette dénomination devra être retirée de l'espace public d'ici le 20 avril 2023. Le tribunal a considéré qu'il existait des expressions françaises approuvées par la Commission d'enrichissement de la langue française, de même sens que les termes anglais utilisés.

Cependant, le tribunal a considéré que les termes *Choose*, *Next* et *French* (un comble !) n'ont pas fait l'objet de l'approbation, par la Commission, d'une expression française équivalente. De ce fait, il a rejeté la requête de l'AFRAV pour les quatre autres marques.

À noter que la Commission d'enrichissement de la langue française a approuvé, en juillet 2021, le *Dictionnaire de l'Académie française* ainsi que le *Trésor de la langue française* comme références terminologiques officielles. Cette décision permettra de lutter plus efficacement, sur le plan juridique, contre l'emploi de mots ou d'expressions étrangères. **Pierre Gusdorf**

## Venez à nous

---



Le site internet de notre association peut commodément être consulté grâce au code-barres bidimensionnel ci-contre. En positionnant l'objectif de l'appareil photographique de votre téléphone devant ce code, vous serez relié sans autre manipulation au site de DLF. Il vous suffit alors d'ouvrir le site : sa page d'accueil, avec le volet « actualités » tenu à jour en permanence, apparaît. **Franck Sudon**

# Tribune

---

J'ai sous les yeux l'excellent article de M. Le Pape, page 28 du numéro 277. Je voudrais le remercier de sa prose, bien digne de figurer dans notre revue. Il s'agit des « Mots en famille : Le masque sans la plume ». J'en ai appris des choses ! [...] M. Le Pape dit que les Anglais ont fait le mot *Parson* pour désigner un « prêtre de paroisse ». Le breton, ma deuxième langue maternelle, en a fait tout autant : *Aotrou Person* « Monsieur le recteur » (synonyme de « prêtre de paroisse »). Mais qui a copié qui ? Ce que je sais c'est que les Bretons n'aiment pas le français à la mode chez nos contemporains. L'article « Le masque sans la plume » est bien dans la ligne de DLF. Pourquoi ? Parce qu'il finit par une chanson, donc bien français. *Le Bal masqué*. J'en profite pour citer un proverbe espagnol de même eau : *Cantando la pena, la pena se olvida* (la peine s'oublie quand on la chante). Merci Monsieur Le Pape. Merci DLF.

**Henri Turier** (Brest)

---

Pour m'humecter le gosier durant mes prestations de « cours de français » que je dispense à la « Maison des services » le mercredi matin à Villedieu-les-Poêles, j'apporte avec moi un peu de café dans une bouteille de Perrier. Or, oubliant souvent de la retirer de mon sac de « professeur », cette bouteille avait accumulé au fil des semaines des dépôts noirs sur les parois intérieures du verre. Ne réussissant pas à les réduire par des moyens ordinaires, j'ai eu besoin d'avoir recours à un écouvillon. Je vais donc acheter cet outil dans mon supermarché Casino, et là... surprise, je constate que la dénomination indiquée sur l'étiquette est : « Goupillon Bouteille » ! J'en

déduis donc aussitôt que le fournisseur de mon supermarché a commis une confusion entre les mots écouvillon et goupillon. Je lui ai donc écrit [...] mais il n'a pas pris soin de me répondre car il était, sans doute, très embarrassé par ce petit problème que je lui posais...

**Jacques Poirey**

---

Je viens de lire, dans le dernier numéro (1281) du *TV Magazine* inséré dans *Ouest-France*, à la page 24 du programme de ce jour « C STAR », l'annonce d'une émission à 21 heures, « Un seul en scène » au lieu du sempiternel « *One man show* ».

Ce magazine contribue aussi à notre meilleure connaissance de la langue française, à travers les « mots croisés », en particulier ceux du regretté Michel Laclos.

**Alain Boiton** (Ouistreham)

---

À Ornans, la petite Venise du Doubs, ville natale de Gustave Courbet, la journaliste de la 2 nous dit : « *Les maisons sur pilotis...* ». Bizarrement, elle a prononcé « pilotisse »... j'ai vérifié.

Entendu chez un disquaire : « Les impromptus de Schubert, par Maria Joao Pires ou par Murray Perahia ». J'ai entendu : « impromptusse ».

**Bertrand Kempf** (courriel)

---

Comme tous les ans, un grand merci pour votre revue et votre action pour défendre notre belle langue.

**Marie-Hélène Louvard**

# ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE

samedi 1<sup>er</sup> avril 2023 à 9 h 30

à la mairie du 5<sup>e</sup>, salle Pierrotet, 21, place du Panthéon,  
à Paris-5<sup>e</sup>.

## ORDRE DU JOUR

1. Rapport moral
2. Rapport financier
3. Quitus donné au trésorier
4. Fixation du montant des cotisations pour le prochain exercice
5. Renouvellement partiel du conseil
6. Questions diverses

**Le présent avis vaut convocation.**

Les membres actifs désirant se faire représenter devront envoyer au mandataire de leur choix ou, dans le cas de pouvoir en blanc, à notre secrétariat (222, avenue de Versailles, 75016 Paris) le pouvoir ci-dessous, **dûment rempli**.

✂.....

## POUVOIR

À envoyer au mandataire de votre choix ou, à défaut, à notre secrétariat :

**Défense de la langue française**  
**222, avenue de Versailles, 75016 Paris**

Je soussigné(e) (nom et prénom) .....  
domicilié(e) .....

.....  
membre actif de l'association Défense de la langue française, donne  
pouvoir à la personne ci-après désignée pour me représenter, parler et  
voter en mon nom, à l'**assemblée générale ordinaire** du **1<sup>er</sup> avril 2023**.

Nom et prénom du mandataire .....

Fait à ..... le .....

Signature (précédée de « Bon pour pouvoir »)

## INVITATION

Le président du conseil d'administration de Défense de la langue française et les administrateurs vous prient de participer, **samedi 1<sup>er</sup> avril 2023**, à l'**assemblée générale ordinaire** de l'Association qui se tiendra dans la salle Pierrotet de la **mairie du 5<sup>e</sup>, 21, place du Panthéon, à Paris-5<sup>e</sup>**, et au déjeuner, qui aura lieu dans les **salons du palais du Luxembourg, 15 ter, rue de Vaugirard, à Paris-6<sup>e</sup>** (prix : 50 €).

Carte d'identité obligatoire.

Assemblée : 9 h 30

Déjeuner : 13 heures



## COUPON - RÉPONSE \*

M. .... (prénom et nom)  
accompagné(e) de M. .... (prénom et nom)  
et de M. .... (prénom et nom)  
assistera à l'assemblée générale ordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2023 ....   
n'assistera pas à l'assemblée .....   
assistera au déjeuner du 1<sup>er</sup> avril 2023 .....   
n'assistera pas au déjeuner .....

\* Cochez les réponses choisies.

Ce coupon-réponse est à envoyer avant le 24 mars à M<sup>me</sup> Sibylle Lorin-Domenech, DLF, 222, avenue de Versailles, 75016 Paris.

Il est rappelé que toute inscription au repas doit être accompagnée du règlement correspondant et qu'aucune dérogation ne pourra être obtenue.

## APPEL À CANDIDATURES

Les administrateurs sortants et rééligibles sont :

MM. Jacques Dhaussey, Claude Gangloff,  
Philippe Le Pape, Michel Mourlet, Alain Roblet et Franck Sudon.

Les candidatures, accompagnées d'un bref curriculum vitae, devront être adressées au secrétariat avant le 1<sup>er</sup> mars 2023. Les élections auront lieu au cours de l'assemblée générale, le samedi 1<sup>er</sup> avril prochain.

# « À quoi ça sert la poésie ? »

---

**Voici, de nouveau, deux des meilleures rédactions du Plumier d'or 2022.**

La poésie sert à nous faire voyager, à nous transporter dans d'autres mondes où règne l'émotion. Ainsi, nous pouvons, avec nos pensées et notre pouvoir d'imagination, être absorbés dans des multitudes d'univers différents. Évidemment l'univers qui nous accueille est un autre pour chaque poème. Est-ce peut-être l'univers de la joie qui nous appelle ? Peut-être est-ce celui de l'amour, de la colère, de l'étonnement ? Peut-être celui des larmes, de la mélancolie ? Peut-être celui de l'euphorie ? Ou peut-être parfois, plusieurs à la fois ! Tout dépend aussi de ce qu'on veut s'imaginer, de ce à quoi nos sens nous éveillent. Nous n'avons pas le même vécu, notre expérience nous est propre. Nous n'allons donc pas nous croiser dans les mêmes mondes, mais c'est ce qui est d'autant plus extraordinaire. Nous avons la liberté d'interpréter un poème à notre façon. Un même poème peut donc avoir la signification qui varie d'un être à un autre. La poésie nous invite aussi au monde de la réflexion : elle nous invite à réfléchir, à se poser des questions sur le monde dans lequel nous vivons, à nous poser des questions sur ce que nous sommes, sur notre passé, sur notre présent, sur notre avenir. Dans tous les cas, la poésie laisse libre cours à notre imagination et à notre fantaisie, et peut nous apporter une vision nouvelle sur l'humanité.

**Patricia Lisnic**, du lycée français de Zurich (Suisse)

\* \* \* \*

La poésie, ça sert à gravir des montagnes, toucher les nuages, faire le tour du monde en quelques lignes.

La poésie, ça sert à trouver le monde beau au milieu d'une page, à décrire un paysage idyllique.

La poésie, ça sert à faire jaillir des couleurs d'une encre noire, à trouver la saveur de la vie.

La poésie, ça sert à regarder les étoiles, décrocher la lune, voir un coucher de soleil sur une plage.

La poésie, ça sert à dire « Je t'aime » de manière différente tous les soirs.

La poésie, ça sert à voir les fleurs au milieu des champs de bataille, à donner du courage pour se battre contre les injustices.

La poésie, ça sert à admirer l'envol d'un papillon, à sourire en sentant la caresse de l'herbe sur ses mollets.

La poésie, ça sert à voyager parmi les cultures, sans avoir à user ses pieds.

La poésie, ça sert à trouver le soleil, même quand il y a de la pluie.

La poésie, ça sert à décrire un détail grandiose, à exprimer le cri de son âme.

La poésie, c'est trouver le monde beau, faire une ode à la vie.

**Philomène Ridoret**, du collège Fénelon-Notre-Dame, à La Rochelle

# Merci !

---

Nombre de nos amis répondent généreusement à notre appel aux dons. Citons Dominique Aguessy, M. et M<sup>me</sup> Patrice Barnoux, Yves Barrême, Guillaume Beaudoin, M. et M<sup>me</sup> Aurèle Challet, M. et M<sup>me</sup> Marcel Coisne, M. et M<sup>me</sup> François Delarue, Claude-Françoise Diennet, Yvonne Excoffon, M. et M<sup>me</sup> André Ferrand, Didier Janot, Jean-Marc Jouselin, M. et M<sup>me</sup> Étienne Le Bouteiller, Pascal Lecler, Élisabeth de Lesparde, Marie-Hélène Louvard, M. et M<sup>me</sup> Daniel Moreau-Likforman, M. et M<sup>me</sup> Alain Mounal, Bernard Muller, Jean-Claude Pinloche, Marie-Madeleine Podevin, George Poe, Thierry Roger, Françoise Tétu de Labsade, Catherine Verret-Vimont.

Que tous soient ici chaleureusement remerciés.

La livraison du premier trimestre 2023 de la revue vous parviendra sous un emballage nouveau qui ne devra pas vous surprendre. La Poste, en effet, incite les publications à ne plus utiliser que des emballages écoresponsables. DLF a opté pour un emballage papier qui, espérons-le, vous permettra de recevoir la revue en excellent état.

## Trouvez l'auteur (p. 33)

Il s'agit de Chateaubriand : extrait des *Mémoires d'outre-tombe* (Livre VII, chapitre 10). Ce texte nous a été transmis par Françoise de Oliveira.

## Solution des mots croisés (p. 34)

	A	B	C	D	E	F	G	H	I	J
1	P	A	N	A	M	A		L	O	I
2	A	T	O	M	I	Q	U	E		D
3	R	O	S	E	A	U	X		C	E
4	D	U		R		A		B	O	A
5	E	T	R	I	E	R	S		L	L
6	S		A	C	T	I	V	I	T	E
7	S	A	L	A		U	E	L		S
8	U	S	A	I		M	L		S	
9	S	A	I	N	E		T	E	T	E
10			T	E		J	E	T	O	N

# Échos

---

## NOS ADHÉRENTS PUBLIENT

– Avec son humour habituel, **Bernard Leconte** nous fait explorer et aimer le Nord-Pas-de-Calais grâce à *Je suis ch'ti mais je me soigne* (Héliopoles, 2022, 176 p., illustrations de **Jean-Michel Delambre**, 9,90 €).

– *Les 100 poèmes pour les amoureux des chats* (First Éditions, 2022, 160 p., 2,99 €). Cette merveilleuse anthologie de **Jean-Joseph Julaud** se savoure de bout en bout et nous incite tous à admirer la gent féline.

– À noter, parmi les maux dénoncés par **Michel Mourlet** dans *Péchés d'insoumission. Le Temps du refus V* (France Univers, 2022, 264 p., 22 €), « les tortures infligées à la grammaire, l'abâtardissement du vocabulaire accompagnant l'appauvrissement de la pensée ».

– **Michel de Crousnihon** vient de faire paraître *Les Jeunes Saints, bienheureux, vénérables, serviteurs de Dieu, de l'Église catholique & plus de cent jeunes témoins* (éditions Rassemblement à Son Image (2022, 240 p., 20 €).

– « Repérer chronologiquement les indices de la notoriété sans cesse croissante de Marcel Proust »,

tel est l'un des objectifs de **Jean Pruvost** dans *Marcel Proust « psychologue original » dans les dictionnaires (1920-1960)*, préfacé par **Thierry Laget** (Honoré Champion, « Champion essais », 2022, 200 p., 20 €).

– Dans *Un combat aux mille visages*, **Dominique Aguessy** « met en lumière des combats menés pour atteindre des objectifs périlleux » (L'Harmattan, « Encres de vie », 2021, 170 p., 16,50 €, liseuse 11,99 €).

– La *Revue d'histoire littéraire de la France* (n° 23) a publié l'hommage rendu à Marc Fumaroli par notre président **Xavier Darcos**, chancelier de l'Institut. Sous le titre « L'esprit français, un chapitre littéraire du "roman national" ? », cette allocution a été prononcée en novembre 2022 lors d'un colloque sur ce grand critique littéraire, historien de l'art et de la littérature.

– À lire, dans le numéro 7 de la *Revue francophone d'information*, plusieurs articles d'**Alain Ripaux**, notamment « Charles de Gaulle, défenseur de la langue française » et « Le Liban et la francophonie ».

– C'est avec plaisir que nous vous signalons les ouvrages

de notre nouvel adhérent **Bruno Picquet** : *L'Enfant trouvé dans un panier* (Kirographaires, 2013, épuisé) et aux éditions LettMotif, 12 € chacun, *Tribulations à l'intérieur d'un cerveau tourmenté* (2014, 130 p.) ; *Rechute aggravée d'un cerveau convalescent* (2015, 128 p.) ; *Le cerveau qui n'en faisait qu'à sa tête* (2017, 140 p.).

– **Philippe Deniard**, rédacteur en chef du *Nouveau Dévorant*, lance un cri d'alarme dans son éditorial, à propos, d'abord, de l'augmentation du coût de fabrication de cette revue littéraire des cheminots, ensuite, du désengagement des actifs en raison de leur âge.

## MÉDIAS

– **André Cloutier** nous a adressé le journal québécois *Le Devoir* (20 et 21 août), où figure un dossier de trois pages : « Le français sous influence ».

– *L'Express* (1<sup>er</sup> septembre). Dans sa chronique hebdomadaire, « Sur le bout des langues », **Michel Feltin-Palas** s'intéresse aux mots qui ont un pluriel surprenant : ceux qui ont deux pluriels (aïeul), ceux qui changent de forme (œil) ou ceux qui changent

de genre (amour, délice et orgue)...

– Dans *Le Devoir* (16 septembre), **Jean-François Vallée** nous apprend que les délégués de la Fédération nationale des enseignantes et des enseignants du Québec (FNEEQ), réunis en conseil extraordinaire le 8 septembre, ont voté pour l'extension de la loi 101 au réseau des collèges. Ainsi, la FNEEQ, qui rassemble 35 000 professeurs, devient la première fédération syndicale à prendre position. C'est une grande victoire pour l'avenir du français.

– *L'Actualité* (19 septembre), magazine québécois : dans « Le français d'Angleterre », **Jean-Benoît Nadeau** répertorie quinze mots d'origine française dans un extrait d'article de quarante-quatre mots consacré au parcours de la dépouille mortelle d'Élisabeth II. Rappelons que l'anglais a emprunté massivement au français depuis 1066 jusqu'à nos jours. Selon les linguistes, du quart à la moitié du vocabulaire anglais courant serait d'origine française.

– Après *Les Cahiers de l'Herne* (5 octobre), *Le Figaro* (12 octobre), *L'Express* (13 octobre), *La Croix* (19 octobre) et *Challenges* (20 octobre) consacrent des articles élogieux au dernier livre de **François Cheng**, de l'Académie

française : *Une longue route pour m'unir au chant français* (voir p. 66).

– Dans *Le Journal de Québec* (17 octobre), **Loïc Tassé** signale, à regret mais sans surprise, les directives du gouvernement fédéral canadien sur l'écriture dite « inclusive » en français et il met en cause « les théories constructivistes qui postulent que le langage peut changer la réalité ».

– À l'occasion de la parution de *Malaise dans la langue française* (voir p. 66), *La Dépêche.fr* (12 novembre) publie un entretien intitulé « Langue française : "À l'usage, l'écriture dite "inclusive" se révèle excluante" ».

#### ON NOUS CITE

– *Le Quotidien jurassien* (6 septembre) cite « la section suisse de l'association Défense de la langue française » qui a adressé une lettre ouverte pour dénoncer le nom d'un hôtel de Sainte-Ursanne (*Peanut Medieval Lodge*, à la place de l'Hôtel du Bœuf). Ce journal publie également l'autocollant « En français s'il vous plaît », que l'association apposera sur le bâtiment si son nom n'est pas changé.

– *Midi libre* (22 septembre) : **Thierry Devienne** rend compte de l'assemblée générale de la délégation DLF du Gard et en souligne la bonne santé, avec trente-cinq membres

contre quatre il y a six ans. Il mentionne aussi la mise en place d'une cellule de veille pour « traquer les anglicismes » dans les médias, au sein des collectivités et des entreprises, et pour proposer des termes français aux fautifs.

– Le site **Culture-tops.fr**, qui publie quotidiennement des articles couvrant l'ensemble de l'activité culturelle (voir DLF n° 285, p. 66), a signalé le 10 octobre la parution du numéro 285 de notre revue.

– Dans sa chronique, « Journal critique », de *La Nouvelle Revue universelle* (n° 68), **Michel Mourlet** écrit : « Et comment exprimer tout le bien que je pense de Défense de la langue française [...], trimestriel auquel tout citoyen français attaché à son idiome natal se devrait de s'abonner jusqu'à son dernier souffle. »

#### FÉLICITATIONS

– **Radio France internationale** a invité **Donald Lillistone** à participer à l'émission « De Vive(s) Voix » le 19 septembre, pour parler de son livre *Le piège du tout-anglais expliqué aux Français par un Anglais* (Éditions Glyphe, « Le français en héritage », 96 p., 8 €).

– *Presse-Océan* a accompagné la dictée Jules-Verne, de **Jean-Pierre Colignon**, en publiant tous les jours, du 19 au 25 octobre, ses questions-jour quotidiennes (réponses

le lendemain). Le 26 octobre, cette dictée était organisée, pour la dix-septième fois, à Nantes.

– **Marcienne Martin**, professeur associée à l'Université du Québec, a été nommée rédactrice en chef d'*Onomastica Canadiana*, revue de la Société canadienne d'onomastique, fondée en 1951.

– **Ange Bizet**, président de la délégation de l'Yonne, a été invité, le 1<sup>er</sup> novembre, par France Bleu pour présenter la conférence que **Jacques Lacroix** donnerait le 8 novembre à Joigny, à propos des *Irréductibles Mots gaulois dans la langue française* (voir p. 66).

#### AUTRES PUBLICATIONS

– Avec le soutien du gouvernement, des éditions Le Robert et de la Maison des sciences de l'homme Paris-Nord, l'association **Maisons de la sagesse**, que préside **Barbara Cassin**, de l'Académie française, vient de publier trois ouvrages (10 €, chacun) intitulés *Glossaire bilingue de l'administration française pour une compréhension réciproque : français-arabe* (360 p.), *français-persan* (396 p.) et *français-soninké* [langue de l'Afrique de l'Ouest] (382 p.).

– La **Délégation générale à la langue française et aux langues de France** a publié *60 Termes clés pour les négociations climatiques - 2022*,

recueil trilingue diffusé à Charm el-Cheikh dans le cadre de la 27<sup>e</sup> Conférence des parties (COP27). Cette brochure téléchargeable est disponible au format imprimé, sur simple demande adressée à [terminologie.dglflf@culture.gouv.fr](mailto:terminologie.dglflf@culture.gouv.fr).

#### ACTIONS DE NOS ADHÉRENTS

– **Jean-Michel Luéza** est intervenu à deux reprises auprès du médiateur du quotidien *Sud-Ouest* pour s'insurger contre l'emploi abusif et répétitif des mots « *impact* » et « *impacter* ». Il a rappelé qu'« *impact* » sous-entend une forme de choc ou de violence et évoque une collision, un heurt. Il peut être remplacé aisément par : influence, conséquence, incidence, répercussion...

– *Simplifier l'ortographe. On vote ?* La comédie de **Bernard Fripiat**, interprétée par l'auteur et **Nadia Mouron**, se joue tous les samedis à 19 heures au Laurette Théâtre, 36, rue Bichat à Paris-X<sup>e</sup>. « *Grammairien renommé, Nestor est obligé de simplifier l'orthographe sous peine d'aller en prison. Une assistante est chargée de l'aider à vaincre son amour de l'orthodoxie grammaticale. Au public d'arbitrer leurs divergences.* »

– **Martine Banoun**, vice-présidente de la section suisse de DLF, a relevé une faute de français dans le titre d'un article de l'hebdoma-

naire **GHI**, premier journal d'information gratuit de Suisse romande : « *Il s'est fait agressé dans son école.* » Elle a recommandé à **GHI**, en cas de doute, de remplacer le verbe du 1<sup>er</sup> groupe par un verbe du 3<sup>e</sup> groupe, afin de veiller à utiliser l'infinitif : « *Il s'est fait prendre* » et non « *Il s'est fait pris* ».

– **Alain Sulmon** a adressé une lettre ouverte à **M<sup>me</sup> Nicole Miquel-Belaud** dont l'article publié dans le numéro 751 de la *Revue Lions* en français est « truffé d'anglicismes ». Quelques exemples : « *task force, guest speaker, PR grants, power of kindness, states, money maker...* »

– *Le français et moi*, groupe Facebook créé par **Achour Boufetta** en mai 2021, compte aujourd'hui 1 687 abonnés.

– **M<sup>me</sup> Sibylle Lorin-Domenech** a signalé à **André Cloutier** que le Canada avait inspiré des pages superbes à Maurice Genevoix (président de DLF pendant vingt ans). Notre ami québécois a donc déniché une thèse, de **Benoît Hérique**, datant de 1998 et intitulée *Le Canada dans l'œuvre de Maurice Genevoix : sources, thèmes, langages* et noté quelques chapitres, dont « Genevoix et les accents du français et de l'anglais » et « Transcription de la langue franco-canadienne ».

**Pierre Gusdorf**

# Comité d'honneur de Défense de la langue française

## De l'Académie française

M<sup>me</sup> Hélène Carrère d'Encausse, secrétaire perpétuel,  
MM. Gabriel de Broglie, Amin Maalouf, Erik Orsenna,  
Jean-Marie Rouart, Jean-Christophe Rufin, Michel Zink.

## De l'Académie des inscriptions et belles-lettres

MM. Laurent Pernot et Michel Zink, secrétaire perpétuel  
honoraire.

## De l'Académie des sciences

M. Laurent Lafforgue, médaillé Fields.

## De l'Académie des sciences morales et politiques

MM. Gabriel de Broglie, Jean-Robert Pitte.

## De l'Académie nationale de pharmacie

M. le professeur François Rousselet; MM. Élie Bzoura, Bernard  
Paul-Métadier.

## De l'Académie nationale de chirurgie dentaire

MM. les professeurs Charles Berenholc, Simon Berenholc,  
Yves Commissionat, Georges Le Breton, Roland Peret, Louis  
Verchère.

## Délégations

### Algérie :

M. Achour Boufetta,  
correspondant.

### Allier :

M. Frédéric Fossaert,  
président;  
M<sup>me</sup> Adrienne Dauprat,  
secrétaire.

### Bordeaux :

M<sup>me</sup> Anne-Marie Flamant-  
Ciron, présidente.

### Bouches-du-Rhône :

M. Thierry Brayer,  
président.

### Bruxelles-Europe :

M<sup>me</sup> Véronique Likforman,  
présidente.

### Charente-Maritime :

M. Christian Barbe, président;  
M. Claude Gangloff,  
vice-président.

### Cher :

M. Alain Roblet, président;  
M. Claude Langlois,  
vice-président;  
M. Jean-Pierre Rouard,  
vice-président.

### Franche-Comté :

M. Jean-Marie Meyer,  
président;  
M<sup>me</sup> Claude Adgé,  
vice-présidente;

### Gard :

M. Alain Sulmon, président.

## Autres personnalités

M<sup>me</sup> Laura Alcoba, professeur d'université et femme de lettres ;  
MM. Olivier Barrot, journaliste et écrivain ; Philippe Bouvard,  
journaliste et écrivain ; Bernard Cerquiglini, linguiste, ancien  
recteur de l'Agence universitaire de la Francophonie ; Bruno  
Delmas, président honoraire de l'Académie des sciences  
d'outre-mer ; M<sup>me</sup> Jacky Deromedi, ancien sénateur ;  
MM. Benoît Duteurtre, musicologue et écrivain ; André  
Ferrand, ancien sénateur ; Franck Ferrand, journaliste et  
écrivain ; Louis Forestier, professeur émérite à la Sorbonne ;  
Jacques Le Cornec, ancien préfet ; Jacques Legendre, ancien  
sénateur.

## Membres d'honneur étrangers

Son Exc. Abdou Diouf, ancien secrétaire général de  
l'Organisation internationale de la Francophonie ; M. Giovanni  
Dotoli, universitaire et écrivain ; M<sup>me</sup> Lise Gauvin,  
universitaire et écrivaine ; MM. Radhi Jazi, correspondant de  
l'Académie nationale de pharmacie ; Abdelaziz Kacem,  
écrivain ; Akira Mizubayashi, universitaire et écrivain ;  
Hippolyte Wouters, avocat au barreau de Bruxelles et  
écrivain, Heinz Wismann, philosophe et philologue.

### Haute-Normandie :

M. Carl Edouin,  
président.

### Hautes-Pyrénées :

M<sup>me</sup> Françoise Omer,  
présidente ;  
M<sup>me</sup> Jacqueline Cathala,  
vice-présidente.

### Lot :

M<sup>me</sup> Sandrine Mage,  
présidente ;  
M. Gilles Fau, secrétaire.

### Lyon :

M<sup>me</sup> Françoise Michel,  
présidente ;  
M<sup>me</sup> Yvonne Excoffon,  
vice-présidente.

### Nord-Pas-de-Calais :

M. Saïd Serbouti,  
président.

### Paris et Île-de-France :

M. Marc Favre d'Échallens,  
président.

### Pays de Savoie :

M. Philippe Reynaud,  
président.

### Suisse :

M. Aurèle Challet,  
président.

### Touraine :

M. Philippe Le Pape,  
président.

### Yonne :

M. Ange Bizet, président.

**Dessins :** Jean Brua.

**Illustration de la couverture :** Anne Broomer, d'après *Le Voyageur contemplant une mer de nuages*, de Caspar David Friedrich, 1774-1840 (Kunsthalle de Hambourg).

**Citation de la couverture :** extrait d'un entretien avec Alice Develey, pour *Le Figaro* du 22 février 2021, à l'occasion de la publication de *Notre grammaire est sexy. Déclaration d'amour à la langue française* (Stock, « Passeurs d'histoires », 288 p., 18 €).

**Comité de rédaction et correcteurs :** Évelyne Abarbanell Stransky, Nicole Gendry, Bénédicte Katlama, Anne-Marie Lathière, Élisabeth de Lesparde, Véronique Likforman, Corinne Mallarmé, Françoise de Oliveira et Monika Romani ; Jean-Pierre Colignon, Douglas Broomer, André Choplin, Pierre Dérat, Claude Dufay (†), Jacques Groleau, Pierre Gusdorf, Pierre Logié et Joseph de Miribel.

# Bulletin d'adhésion ou de renouvellement

---

À envoyer à Défense de la langue française  
222, avenue de Versailles, 75016 Paris  
Tél. : 01 42 65 08 87  
Courriel : dlf.contact@orange.fr

Site : [www.langue-francaise.org](http://www.langue-francaise.org)

L'adhésion et le règlement peuvent être faits à partir  
du site de l'association.

Je soussigné(e) (prénom et nom) : .....

Adresse où envoyer la revue : .....

.....  
déclare adhérer à compter de ce jour à Défense de la langue française.

À ..... le ..... Signature :

## RENSEIGNEMENTS

Année de naissance : ..... Téléphone : .....

Votre profession actuelle ou ancienne : ..... Courriel : .....

..... Vous avez connu Défense de la langue

Services que vous pourriez rendre à française par : .....

l'Association : .....

## TARIF ANNUEL (en euros)

### FRANCE

### HORS DE FRANCE

#### Bienfaiteur et mécène

à partir de 100\*

à partir de 100

#### Cotisation et abonnement

**46\***

**49**

#### Cotisation couple avec abonnement

**49\***

**52**

#### Cotisation sans abonnement

27\*

27

#### Abonnement seul

38

44

#### Jeune (cotisation et abonnement) (moins de 26 ans)

10

15

#### Abonnement groupé

75

80

(une cotisation, trois exemplaires de chaque revue)

\* Envoi d'une attestation fiscale réservé aux adhérents de France (néanmoins à ceux de l'étranger sur demande).

# PROCHAINES RÉUNIONS

## Déjeuner : jeudi 26 janvier 2023

Notre déjeuner d'hiver aura lieu le 26 janvier, au restaurant Le Congrès d'Auteuil, à 12 h 30, 144, boulevard Exelmans, à Paris-16<sup>e</sup> (prix : 41 €). Notre invité d'honneur sera Pierre Avenas, coauteur, avec Henriette Walter, de plusieurs ouvrages dont *La Majestueuse Histoire du nom des arbres*, *La Mystérieuse Histoire du nom des oiseaux*, et, avec Minh-Thu Dinh-Audouin, de *La Prodigueuse Histoire du nom des éléments*.

S'inscrire auprès de M<sup>me</sup> Sibylle Lorin-Domenech, secrétariat de DLF, 222, avenue de Versailles, à Paris-16<sup>e</sup>. (Pour simplifier son travail, ayez la gentillesse d'envoyer en même temps votre inscription et votre chèque.)

## Assemblée générale et déjeuner : samedi 1<sup>er</sup> avril 2023

L'assemblée générale ordinaire de DLF se tiendra le 1<sup>er</sup> avril, à 9 h 30, à la mairie du 5<sup>e</sup>, salle Pierrotet, 21, place du Panthéon, à Paris-5<sup>e</sup>, et sera suivie d'un déjeuner, à 13 heures, dans les salons du palais du Luxembourg, 15 *ter*, rue de Vaugirard, à Paris-6<sup>e</sup> (prix : 50 €).

Notre président, Xavier Darcos, de l'Académie française, accueillera notre invité d'honneur.

Renseignements pages VI et VII. Les places seront réservées en priorité à ceux qui auront adressé le montant correspondant.

## Objectifs

### de Défense de la langue française

Maintenir la qualité de notre langue, tout en ayant le souci de son évolution : tel est le premier objectif de Défense de la langue française. Créée en 1958, cette association (loi de 1901) réunit près de 3 000 membres, en France et hors de France. Indépendante de tout courant de pensée religieux, philosophique ou politique, elle fonctionne essentiellement grâce aux cotisations de ses membres. Cela lui permet d'avoir des liens constructifs avec les organismes publics concernés par la langue française, en particulier l'Académie française, et avec la Délégation générale à la langue française et aux langues de France.

Les activités les plus connues de Défense de la langue française sont la publication de sa revue et ses concours de langue française : Le Plumier d'or, destiné aux élèves de 4<sup>e</sup> des collèges, organisé avec le soutien de la Marine nationale et du Sénat, et La Plume d'or, pour les étudiants des Alliances françaises dans le monde entier, avec le soutien du Sénat.

Les membres sont invités à participer :

- au travail des cercles spécialisés (domaines scientifique et technique, médecine, presse, sports et loisirs, Europe et monde) ;
- à l'observatoire de la langue et à l'application de la loi du 4 août 1994 ;
- aux déjeuners avec un conférencier de prestige ;
- aux réunions de contact et de travail dans diverses villes.

Le tarif normal des cotisations (adhésion et abonnement) est de **46 €** par an. Un bulletin d'adhésion est inséré **page XIV** de ce numéro, avec les **tarifs particuliers**.

